

CYNISME ET ANALYSE
TRANSACTIONNELLE

Dieu joue avec le monde

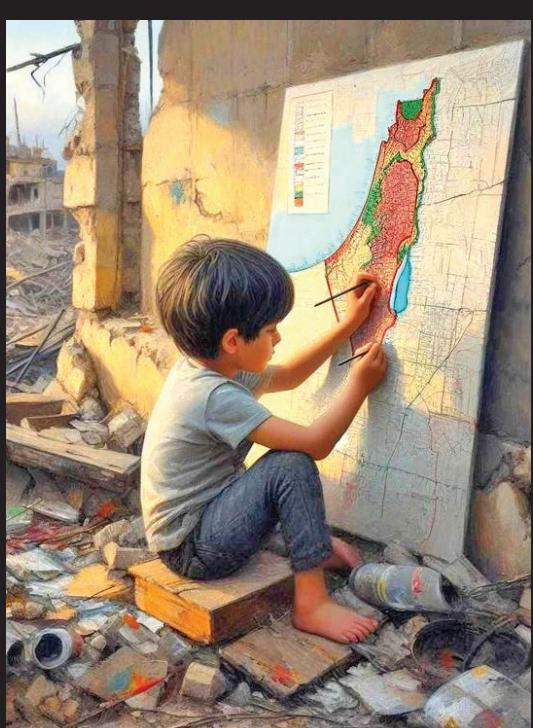
ABDELHAK BENELHADJ

Le Quotidien D'ORAN

«JE FERAI DE GHAZA LA RIVIERA
DU MOYEN-ORIENT»

**Que faire quand
Donald le cow-boy
pousse la porte
du saloon et crie
à qui veut l'entendre**

ABDEKADER KHELIL



**Sommet de
la Ligue arabe :
assistera-t-on
à un sursaut ?**

MUSTAPHA AGGOUN

**Tripartite Gouvernement-UGTA-Patronat
Le «oui-mais» du Président Tebboune !**

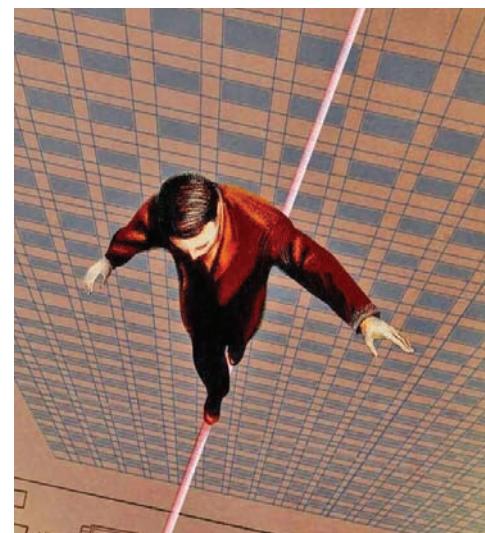
CHERIF ALI



SUBMERSION
OU INVERSION

**Réflexion
sur les
déséquilibres
mondiaux**

AREZKI DERGUINI



**Nous ne
sommes pas
des «boucs
émissaires»**

AMMAR KOROGHLI



**Livres :
hier encore... !**

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

Ghaza Le plan de Trump conduira à l'embrasement du Moyen-Orient

Mohamed Mehdi

Mercredi, 25^e jour de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, Ghaza continue de compter ses martyrs et en enregistre de nouveaux. Dans son bilan statistique publié, hier, le ministère de la Santé a indiqué que le nombre de victimes a atteint 48.222 martyrs et 111.674 blessés. Ce nouveau bilan comprend 3 martyrs, dont 2 corps retrouvés sous les décombres, ainsi que 1 martyr et 9 blessés enregistrés durant les précédentes 24 heures suite à des tirs de l'armée israélienne sur les régions de l'enclave, malgré un accord de cessez-le-feu.

La question de l'entrée des aides humanitaires en quantités et en qualités suffisantes, selon les termes de l'accord de trêve, reste toujours posée. Les médiateurs, Qatar et Egypte, tentent de faire avancer ce dossier pour garantir la reprise de l'échange des détenus et éviter l'arrêt de la première phase de l'accord de cessez-le-feu.

A ce stade, et après 25 jours de l'entrée en vigueur de la trêve, l'aide humanitaire reste en deçà de ce qui a été convenu dans l'accord, et sa mise en œuvre rend encore très difficile son acheminement. C'est ce que constate une responsable du Conseil norvégien pour les réfugiés en Palestine (NRC). Interrogée, mardi par Al Jazeera, sur le déroulement de l'aide à Ghaza, Shaina Low, chargée de communication du NRC affirme qu'elle est «loin d'être suffisante» pour répondre aux besoins. Mme Low a souligné particulièrement le problème des «délais changeants» qui «rendent difficile pour les travailleurs humanitaires d'organiser les chaînes d'approvisionnement à Ghaza».

«Les matériaux pour les abris arrivent, mais bien sûr, ce n'est pas du tout la quantité nécessaire pour répondre aux énormes besoins à Ghaza, en particulier après que tant de personnes soient retournées au nord ou à Rafah dans le sud, ce qui signifie qu'elles sont retournées dans des endroits pratiquement en ruines avec peu de matériaux d'abri en main», a-t-elle ajouté.

«C'est un processus lent, cela prend trop de temps, il y a des défis en termes d'aide et de spécifications nécessaires pour faire passer la nourriture à travers les scanners israéliens», a déclaré Low.

Elle a également pointé du doigt une «rigidité israélienne» en termes de réacheminement de l'aide, car les autorités israéliennes envoient fréquemment des colis à d'autres points de passage s'ils ne rentrent pas dans leurs scanners, a-t-elle expliqué.

«Aussi rapidement que nous avançons, ce qui entre n'est tout simplement pas suffisant pour répondre aux besoins de la population», affirme encore Mme Low qui précise que le NRC a réussi à faire entrer, lundi, des tentes à Beit Lahia dans le nord de Ghaza, ayant fourni un abri à 260 personnes.

MOUVEMENTS PALESTINIENS : «LE PLAN DE TRUMP EST UNE DÉCLARATION DE GUERRE»

Trump et Netanyahu veulent la poursuite du génocide à Ghaza. Si le psy-

chopathe Premier ministre de l'entité islamiste n'a jamais caché son avidité pour faire couler davantage de sang de femmes et d'enfants à Ghaza pour assouvir un besoin personnel, le «nouveau» locataire de la Maison Blanche joue avec le feu, en poussant à l'embrasement de la région du Moyen-Orient. Pour quelqu'un qui aspire à décrocher le prix Nobel de la Paix, la démarche est tout à fait contraire à l'esprit de paix.

Les déclarations persistantes du président Donald Trump sur l'occupation de Ghaza à mettre «sous autorité américaine» et l'expulsion de ses habitants vers la Jordanie et l'Egypte, ont été largement dénoncées, aussi bien par les Palestiniens et les pays arabes, que les alliés occidentaux des Etats-Unis comme l'Allemagne dont le chancelier allemand Olaf Scholz qui a qualifié le plan de Trump pour Ghaza de «scandaleux».

En attendant le Sommet extraordinaire de la Ligue des Etats arabes, annoncé pour le 26 février, la Jordanie et l'Egypte, principaux concernés par le «plan» de Trump, ont rejeté toute possibilité de faire déplacer les Palestiniens de leur terre.

Le Premier ministre jordanien Jaafar Hassan a déclaré, hier, que la position de la Jordanie est «claire et cohérente» concernant le déplacement des Palestiniens de Ghaza et de Cisjordanie occupée. «Il n'y aura pas de réinstallation, pas de déplacement et pas de solutions aux dépens de la Jordanie», a-t-il dit devant les membres du Parlement. Jaafar Hassan a également annoncé : «Nous travaillons avec nos frères arabes pour formuler une position arabe unifiée pour la reconstruction de Ghaza». De son côté, le président égyptien Abdelfattah Al-Sissi semble, selon Al Jazeera, ne pas vouloir faire le déplacement à Washington à l'invitation de Trump.

Selon Reuters, citant deux sources de sécurité égyptiennes, «Al-Sissi ne se rendra pas aux Etats-Unis pour des pourparlers si le plan de Trump visant à déplacer les Palestiniens de Ghaza figure à l'ordre du jour».

Pour les mouvements palestiniens, le plan de Trump d'occupation de Ghaza «est une déclaration de guerre».

Dans un communiqué rendu public mercredi, les «Forces nationales et islamiques» palestiniennes estiment que «les déclarations de Trump sont une déclaration de guerre visant à déraciner notre peuple de la bande de Ghaza». «Nous affirmons que notre peuple, qui a consenti des sacrifices au fil des décennies, ne quittera pas sa patrie et restera enraciné dans sa terre», ajoute le communiqué qui appelle les pays arabes à «prendre des mesures pratiques pour faire face aux projets criminels de déplacement» lors du prochain sommet arabe.

«La fermeté de notre peuple nécessite un soutien, et les pays arabes et islamiques doivent assumer leurs responsabilités. Nous sommes confrontés à une menace existentielle qui nécessite la mobilisation et l'unification de tous les efforts de notre peuple. Ce que l'ennemi n'a pas pu réaliser par le massacre et l'extermination, il ne le réussira pas par les projets de déplacement qui représentent un nettoyage ethnique, et nous y résisterons de toutes nos forces», ajoute une déclaration des Forces nationales et islamiques palestiniennes.

Réunion du Gouvernement Trafic routier dans la capitale et entrepreneuriat au menu

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des préparatifs liés à la commémoration du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, ainsi que des exposés relatifs à d'autres secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre. La réunion a été consacrée à l'examen des préparatifs pour la commémoration du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, consacrée par le Président de la République comme Journée nationale de la Mémoire, en hommage aux victimes de ces massacres odieux perpétrés par le colonialisme français et pour honorer et glorifier ces victimes et leur résistance héroïque pour la liberté et l'indépendance.

Le Gouvernement a également examiné un point de situation sur l'état d'avancement de certains projets inscrits au programme de développement du réseau routier d'Algérie.

ger, dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics visant à décongeler le trafic routier et à réduire la pression sur certains axes principaux, conformément aux instructions du Président de la République données à cet effet.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur la promotion de l'entrepreneuriat, des métiers et de l'auto-emploi dans le cadre du nouveau plan d'action relatif au développement de l'offre de formation professionnelle et son adaptation aux besoins du marché de travail, à l'amélioration de la qualité de la formation, ainsi que la promotion de l'esprit entrepreneurial parmi les diplômés des établissements de formation professionnelle.

Sur un autre volet, le Gouvernement a entendu une communication sur les laboratoires d'analyse et de contrôle de qualité et les perspectives de leur développement, portant sur un ensemble de mesures opéra-

tionnelles visant l'amélioration des mécanismes de contrôle de la qualité des produits, à la répression de la fraude et à la protection des consommateurs. Le Gouvernement a également passé en revue les différentes mesures prises pour assurer l'approvisionnement du marché national en produits essentiels et de large consommation.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur les procédures d'exploitation de la flotte nationale de transport maritime de voyageurs et de marchandises, à sa capacité maximale, et l'amélioration de la qualité des services fournis aux usagers, tout en soulignant l'importance de mise en œuvre du projet de réforme des entreprises de transport maritime décidé par le Conseil des participations de l'Etat le 17-04-2023, afin de renforcer la contribution de ce secteur à l'accompagnement de la dynamique économique que connaît le pays.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Certes, la médecine n'est pas gratuite dans le monde occidental, en général, mais quand on parle de soins médicaux, l'humanisme n'est pas loin partout dans le monde. En France, certains brandissent comme un étendard le dossier des soins prodigués aux Algériens et avec la supposée facture comptée à l'euro près dont on exige le règlement par les autorités algériennes. Un dossier qu'on ressort d'une manière récurrente dès qu'il y a détérioration dans les relations entre les deux pays, doit-on le rappeler.

Ainsi, une figure de l'extrême droite française a suggéré, ces derniers jours, que «40 % des Algériens qui demandent un visa pour entrer sur le sol français sont des visas pour soins, c'est-à-dire des visas pour se faire soigner dans notre pays, aux frais de la princesse», et qu'il faut impérativement «mettre fin au scandale des visas pour soins». Ces propos ont été démentis en France même, et ce, sur la base du dernier rapport de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) paru en décembre 2024. Le rapport en question affirme que «les demandes de titres de séjours pour soins ne représentent que 7 % des titres délivrés aux Algériens». Alors que d'autres ont tout simplement proposé une loi pour supprimer carrément les soins gratuits aux étrangers.

L'Ofii souligne que les Algériens, les Ivoiriens, les Géorgiens et les Congolais qui demandent le plus de pouvoir venir se faire soigner en France, et que «les soins fournis aux étrangers malades dans le cadre de cette procédure sont sans limitation avec un coût invisible». Le rapport explique que «l'impact financier du recours à certaines thérapies médicales ou médicaments onéreux est conséquent. Preuve s'il en est que l'accès aux soins pour les étrangers malades est loin d'être restreint, nous pouvons objectiver que le coût peut être très important et sans limitation». Il faut dire que, jusque-là, la Fran-

ce garde son humanisme en soignant des malades étrangers avant de penser au coût des soins, qui restent invisibles, selon les précisions contenues dans le rapport de l'Ofii. Libre à la France de se défaire de tout humanisme et refuser d'accorder aux étrangers, aux Algériens (les plus visés par ces voix haineuses), des visas pour soins, mais il ne faut pas qu'elle oublie que le personnel soignant dans ses hôpitaux est constitué d'une forte communauté de diplômés étrangers, allant de l'infirmier au médecin et jusqu'au professeur. On ne parle pas de ces 3.800 médecins diplômés en dehors de l'Union européenne, dont des Algériens, qui exercent depuis longtemps en France, et qui ont été admis en 2024 aux épreuves de vérification des connaissances (EVC). Une augmentation de près de 50 % par rapport à 2023. Et, pour ceux-là, le ministère français souhaite simplifier la procédure du concours pour en accueillir plus encore en 2025.

Le ministre français de la Santé a clairement dit souhaiter «faire évoluer le concours des épreuves de vérification des compétences (EVC) pour permettre d'amplifier le nombre de praticiens que nous pourrons accueillir dans nos établissements» pour renforcer l'accès aux soins. Alors, où sont les voix des figures de l'extrême-droite pour lui dire «non», et dénoncer «ce scandale des visas» que la France, et d'autres pays du monde occidental, accordent avec des facilités déconcertantes aux étrangers diplômés dans la filière Santé ? Pourquoi ces mêmes figures restent sans voix pour dire combien coûte à son pays, celui-là même auquel on cherche à refuser à ses ressortissants les visas pour soins, la formation d'un médecin spécialiste qu'on vient chiper à la fin de ses études ? De toutes les façons, le Président Tebboune a tranché la question, l'Algérie n'enverra plus ses malades se faire soigner en France.

appartient aux Palestiniens et fait partie intégrante du territoire palestinien, a déclaré Guo Jiakun lors d'un point de presse régulier. Ajoutant : «Nous nous opposons au déplacement forcé de la population de Ghaza».

Les ministres des Affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est de (ASEAN) ont eux aussi souligné que «le droit à l'autodétermination du peuple palestinien est irrévocable», appelant également à la «levée complète des restrictions sur l'aide humanitaire au peuple palestinien par l'intermédiaire de l'UNRWA».

De son côté, l'Afrique du Sud an-

nonce qu'elle continue d'avancer dans le dossier de plainte pour génocide contre Israël devant la Cour internationale de justice. Cité hier par le Financial Times, le ministre sud-africain des Affaires étrangères Ronald Lamola a déclaré qu'il n'y avait «aucune chance» que son pays abandonne l'affaire après les menaces des Etats-Unis de suspendre son aide.

«Le respect de nos principes a parfois des conséquences, mais nous restons fermes sur le fait que cela est important pour le monde et pour l'État de droit», a-t-il déclaré dans une interview au Financial Times.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Coopération

Le fonds souverain algéro-omanais sur de bons rails

El-Houari Dilm

L'Algérie et le Sultanat d'Oman ambitionnent de renforcer davantage leurs relations politiques et économiques et ambitionnent d'élargir la coopération bilatérale et le partenariat, compte tenu de larges potentialités et des opportunités disponibles. Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a affirmé, mardi à Alger, que le fonds souverain algéro-omanais commun, qui est en cours de préparation, donnera une « forte impulsion » aux investissements dans les deux pays. Rekkache s'exprimait à l'issue d'une séance de travail avec le président de l'Oman Investment Authority (OIA), Abdulsalam Bin Mohammad Al Murshidi, en visite en Algérie à la tête d'une délégation de haut niveau, dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la visite d'Etat du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman, fin octobre dernier. « Le projet du fonds souverain algéro-omanais commun, objet de négociations via les services du ministère des Affaires étrangères, constitue un jalon important pour le renforcement des relations économiques entre les deux pays », a précisé le DG de l'AAPI. Ce projet « pionnier » aura des résultats très satisfaisants en matière de renforcement des relations d'investissement entre les deux pays, a-t-il poursuivi, d'autant plus que les deux parties considèrent que ce projet sera « l'un des projets communs les plus réussis, compte tenu du nombre important d'opportunités disponibles en Algérie et des potentialités et avantages offerts ». Rekkache a affiché la disposition de l'AAPI à réunir toutes les conditions aux investissements proposés par les opérateurs économiques désirant investir en Algérie. Dans ce contexte, il a indiqué que l'agence avait enregistré, la semaine dernière, un projet omanais dans le secteur de l'industrie automobile pour une marque sud-coréenne, ajoutant que le projet attend l'autorisation du ministère de l'Industrie. Lors de cette séance, Al Murshidi a présenté l'expérience réussie de son pays dans

la création de fonds de financement bilatéraux communs avec 13 pays, se disant confiant que le projet de fonds commun avec l'Algérie sera « parmi les plus réussis, en raison des énormes opportunités d'investissement offertes en Algérie et des avantages contenus dans la nouvelle loi sur l'investissement ». Il a également mis en avant le succès du partenariat algéro-omanais, citant le projet de la société algéro-omanaise des engrains. Le même intervenant a insisté, dans ce sillage, sur l'importance d'élargir les investissements dans des secteurs stratégiques prioritaires, tels que la sécurité alimentaire et sanitaire, à travers le développement de partenariats dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie alimentaire et de l'industrie pharmaceutique, outre l'investissement dans les chaînes de valeur liées à ces industries, notamment les industries alimentaires.

OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT DANS L'AGROALIMENTAIRE

La réunion a abouti à un certain nombre de propositions reflétant les centres d'intérêt communs des deux pays, outre la nécessité de concrétiser des projets concrets. Il a également été convenu de renforcer les partenariats avec des investisseurs privés dans le secteur des industries pharmaceutiques, les deux parties affichant un grand intérêt pour ce domaine. La délégation omanaise a demandé à la partie algérienne de préparer une liste de propositions pour des projets d'investissement prometteurs. Une délégation d'opérateurs économiques omanais a effectué une visite au groupe « La Belle » spécialisé dans les industries alimentaires dans la wilaya de Boumerdès, afin d'examiner les opportunités de partenariat dans ce domaine, indique mercredi un communiqué du ministère de l'Industrie. La délégation omanaise, conduite par le ministre de l'Agriculture, des Richesses halieutiques et des Ressources en eau, Dr Saud bin Hamoud Al-Habsi, a été accueillie par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrib, et le wali de Boumerdès, Fouzia Naama.

Djelfa

50 quintaux de viande impropre à la consommation saisis

Les services de la Gendarmerie nationale à Djelfa ont procédé à la saisie et la destruction de cinquante (50) quintaux de viande rouge impropre à la consommation dans la commune de Ain Oussara et à l'arrestation de six (6) suspects, a indiqué mercredi un communiqué de ce corps de sécurité. Selon le communiqué, le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Djelfa a reçu des informations indiquant qu'"un fournisseur transporte et transfère de la viande rouge du sud sans estampille vétérinaire, vers des abattoirs des villes du nord, où elle est marquée du sceau de l'abattoir et des documents administratifs falsifiés pour la faire passer pour une viande locale". "En coordination avec le Service central de sécurité alimentaire du Commandement de la Gendarmerie nationale et le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger, et grâce à une exploitation efficace de l'information, cinquante (50) quintaux de viande rouge ont été saisis à bord de deux camions en provenance d'une ville du nord en direction d'une wilaya du

sud", précise la même source. "Après inspection vétérinaire, il a été constaté qu'il s'agissait de viande d'origine inconnue, provenant de races du sud, transportée sans estampille vétérinaire, ce qui nécessite sa destruction", note le communiqué, ajoutant qu'"après avoir accompli toutes les procédures légales et inspecté l'abattoir, une quantité de têtes de bovins et d'ovins, ainsi que des abats correspondant à la quantité de viande saisie, ont été confisqués". L'enquête a conduit à l'arrestation de six (06) personnes, dont une femme, âgées de 40 à 60 ans, soupçonnées de spéulation illégale visant à perturber le marché en termes de disponibilité, en plus de plusieurs infractions relatives à la loi sur la protection du consommateur et la répression des fraudes".

La Gendarmerie d'Ain Oussara a ouvert une enquête sur l'affaire, avec présentation des parties concernées devant les autorités judiciaires compétentes, et destruction de la viande rouge saisie en coordination avec les autorités administratives concernées", conclut le communiqué.

46e session ordinaire

du Conseil exécutif de l'UA

Attaf plaide pour l'unification des efforts

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a plaidé, mercredi depuis Addis-Abeba, pour l'unification des efforts africains en vue de réhabiliter l'Union africaine (UA) et de conforter sa place sur l'échiquier international.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux du Conseil exécutif de l'UA, à l'occasion de l'examen du rapport du Comité des représentants permanents, M. Attaf a souligné que la con-

joncture critique et périlleuse que traverse le système des relations internationales constraint les pays africains à accélérer la mise en place de mécanismes susceptibles de préserver leurs intérêts communs.

A ce propos, M. Attaf a appelé à saisir l'opportunité de la tenue du sommet africain prévu les 15 et 16 février pour renouveler l'édification institutionnelle de l'Organisation continentale et renforcer sa composante humaine tout en lui permettant de concrétiser ses objectifs am-

bitieux, à l'effet de consolider les acquis réalisés, de remédier aux insuffisances relevées, et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour défendre les priorités du continent africain face aux menaces extérieures.

L'Afrique aspire aujourd'hui à asseoir les fondements d'une organisation forte et cohérente, capable de s'imposer dans le règlement des crises que connaît le continent tout en jouant un rôle actif dans la promotion de son développement économique, a ajouté M. Attaf.

Santé publique

Le ministre rencontre le Syndicat national des corps communs

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a tenu une rencontre avec les membres du Syndicat national des corps communs de la santé publique (SNCCSP), dans le cadre de la poursuite de ses réunions avec les partenaires sociaux et de la consécration du principe du dialogue afin d'améliorer la situation professionnelle des personnels du secteur de la santé, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est tenue mardi, en présence de cadres de l'administration centrale, M. Saihi a mis en avant

« l'importance d'ouvrir le dialogue avec les partenaires sociaux afin de trouver des solutions à une plateforme de revendications, en prenant en compte toutes les propositions visant à garantir des conditions de travail favorables à l'ensemble des personnels de la santé, y compris les corps communs », précisant

se le communiqué. De leur côté, « les membres du syndicat ont présenté une plateforme de revendications, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la gestion de la carrière professionnelle et la mise en place d'un régime indemnitaire spécifique aux corps communs, en tenant compte de leurs conditions de travail et des risques auxquels ils sont exposés, car étant en contact direct avec le personnel médical dans les établissements hospitaliers ».

Dans ce cadre, le syndicat a proposé « d'octroyer une prime d'astreinte de nuit aux techniciens en informatique appelés à travailler de nuit pour assurer le suivi du système de numérisation, notamment avec l'introduction du nouveau système numérisé de l'identifiant national de la santé, ainsi que l'attribution d'indemnités liées aux risques d'infection et aux dangers sanitaires pour les corps communs, en sus des promotions dans les grades et aux postes supérieurs », ajoute la même source.

M. Saihi « a écouté les préoccupations soulevées par les membres du syndicat, et a réitéré son soutien à leurs revendications », affirmant « la nécessité d'examiner les questions relatives à la carrière professionnelle des corps communs et au régime indemnitaire qui doit être adapté à leurs conditions de travail ».

Il a, en outre, rappelé que « des projets de lois portant sur les statuts ont déjà été étudiés et a invité le syndicat à formuler une vision globale sur l'ensemble des propositions les concernant », précisant qu'une « réunion avec la commission spécialisée au niveau du ministère se tiendra avant la fin du mois de février au plus tard, afin de discuter des questions liées à l'amélioration du secteur de la santé ».

Raiña Raïkoum

Amine Bouali

« **J**'ai le droit absolu de me pardonner», cette phrase surréaliste attribuée

au président américain Donald Trump ne pouvait être formulée que par un tel homme qui, non seulement a une très haute idée de lui-même, mais pense bénéficier d'une sorte d'immunité de droit divin concernant tout ce qu'il peut dire ou réaliser. Un être qui se croit capable de se tromper peut-être, mais uniquement par la faute d'autrui, bref quelqu'un qui estime mériter toute notre indulgence par le simple fait qu'on a affaire à son auguste personnalité. N'attendez jamais d'un esprit pareil qu'il éprouve le besoin de douter de certains de ses choix ni faire son mea-culpa, même à l'article de la mort ! Ce droit absolu de se pardonner revendiqué par le président américain actuel n'est reconnu par aucune justice où qu'elle soit,

car, sinon, il pourrait légitimer tous les errements et absoudre tous les crimes. L'être humain sage et intègre doit, au contraire, admettre qu'il a surtout le «droit» d'être critiqué et jugé (à fortiori lorsqu'il exerce une fonction de responsabilité) et qu'il doit constamment demander des comptes à lui-même, avant qu'autrui (ou la loi ou l'Histoire, au niveau d'autres prétoires) ne le fasse à sa place.

Combien d'ex-responsables, dans tous les pays du monde, ont dû imaginer pouvoir disposer, eux aussi, de ce «droit absolu de se pardonner» avant d'être rattrapés par leur triste vérité et de se retrouver condamnés aux lugubres cachots et aux remords tardifs ? N'en déplaise à Donald Trump et à tous les orgueilleux de la Terre, seuls ceux qui ont été opprimés, humiliés, trahis ici-bas, ont le droit absolu de se pardonner... d'avoir fait confiance ! Mais cela est une autre histoire.

Pluies orageuses sur les wilayas du centre

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées de rafales de vent, affecteront aujourd'hui jeudi plusieurs wilayas du centre du pays, indique mercredi un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Placé au niveau de vigilance

«Orange», le bulletin concerne les wilayas de Tipaza, Ain Defla, Al-

ger, Blida, Médéa, Boumerdès, Tizi Ouzou et Bouira, où les quantités de pluies attendues oscilleront entre 20 mm et 40 mm et ce, de 03h00 à 21h00, précise la même source.

Cynisme et analyse transactionnelle

Dieu joue avec le monde

« On fit le monde en six jours, comme prévu ; on repose le septième jour et, le huitième jour, on crée Dieu. Tout le monde se trouva bien ennuyé parce qu'on ne savait pas quoi en faire. Puis quelqu'un se leva et dit : 'Si on le donnait aux Terriens ? Ils lui trouveront bien un emploi'. Et il en fut ainsi. » Jacques Steinberg, « *Futurs sans avenir* ». Editions R. Laffont, 1971.

Par Abdelhak Benelhadj

Conformément à sa réputation, D. Trump est entré en scène avec le fracas attendu. Espéré par les uns, redouté par d'autres. Un éléphant « imprévisible » dans un magasin de porcelaine. Personne ne sera déçu. Le spectacle est à la dimension du personnage, de ses milliards et des mythes entourant cette nation si jalouse de sa singulière différence. Dès son intronisation, les décisions trumpiennes unilatérales pleuvent sur le monde. Cela commence par l'annexion du Canada, du Groenland et du canal de Panama qui se retire des « Nouvelles routes de la soie » chinoises. En un décret, il modifie la carte de géographie du pays et met la main sur le golfe du Mexique, baptisé très vite « Golfe d'Amérique ». Même Google a aussitôt changé ses cartes. Personne n'échappe à la tornade Trump : les migrants colombiens et vénézuéliens, la Palestine dont il déclare le 04 février vouloir prendre le contrôle pour la transformer en « Côte d'Azur du Moyen-Orient ». Le retrait du Conseil onusien des Droits de l'Homme, l'OMS, UNRWA (l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens) à laquelle il avait déjà coupé les financements, les menaces de sanctions contre la CPI, contre les BRICS s'ils s'avisaient de se débarrasser du dollar, contre l'Arabie Saoudite pour l'obliger à augmenter sa production de pétrole et à en faire baisser le prix, démantèlement de l'USAID... Naturellement, toutes ces décisions ne sont pas de même importance. Il s'agit surtout de premières annonces, de premières mises sur le tapis.

Pour voir...

Le prédateur attend la réaction de la proie avant d'avancer de nouvelles annonces et de choisir un autre biais d'attaque. Par exemple, l'augmentation des taxes douanières sur le Canada et le Mexique a été reportée. S'ouvre une nouvelle phase du jeu dont raffole Trump : « Je récupère ma mise et, maintenant, je vais négocier la tienne ». Chacun de ces sujets mériterait de longs développements. Il en est qui le mérite peut-être un peu plus à la fois parce qu'il concerne et implique la paix du monde, mais aussi parce que la démarche transactionnelle prend une autre dimension dans un conflit militaire majeur.

« Lord of war » : Entre fiabilité politique et morale et fiabilité transactionnelle.

Lundi 03 février 2025. Donald Trump veut obtenir l'accès aux terres rares du pays comme condition à la poursuite du soutien des États-Unis à l'Ukraine contre la Russie. S'adressant aux journalistes dans le bureau ovale, le dirigeant américain ne s'embarrasse, comme à son habitude, d'aucune précaution diplomatique : « Nous cherchons à conclure un accord avec l'Ukraine pour qu'elle sécurise ce que nous lui donnons avec ses terres rares et d'autres choses ».

Cette idée a été diversement appréciée. Les alliés européens de l'Ukraine qui défendent publiquement la dimension morale du conflit, le trouvent cynique à vouloir profiter d'un pays envahi. De plus, il décide de l'avenir de l'Ukraine, sans l'Ukraine et sans les Européens et seulement sous l'angle des intérêts économiques américains. Le chancelier allemand O. Scholz, cité par Reuters, s'indigne et moralise le conflit en un psychologisme de pacotilles qu'« il serait très égoïste et égocentrique » d'utiliser l'argent reçu aujourd'hui pour financer le soutien à la défense ». Il estime que les ressources convoitées par la Maison-Blanche devraient être utilisées « pour financer tout ce qui sera nécessaire après la guerre ». (AP, mardi 04 février 2025) Le Kremlin, de son côté, profite de la controverse morale à quat'sous entre occidentaux, se gausse du procédé et parle d'« achat d'aide » américaine...

Surprenant, V. Zelenski saute à pieds joints sur la proposition. Etrange ! Pourquoi cela ?

La réponse est simple : une partie importante des ressources en terres rares se trouve dans le Donbass, en « Ukraine occupée ».



Carte, longtemps cachée. Atout sorti par V. Zelenski (LCI mardi 11 février 2025)

Au cynisme de Trump répond le cynisme de V. Zelenski qui se coule dans la logique transactionnelle du président américain : si Trump en veut aux terres rares ukrainiennes, il faudra alors aider Kiev à recouvrer ses territoires perdus (environ 20% de l'Ukraine). Plus de 70% de ces ressources se trouvent en effet dans les régions de Donetsk et Lougansk, en large partie contrôlées par la Russie, et dans celle de Dnipropetrovsk, vers laquelle se dirigent les forces de Moscou. « Je voudrais que les entreprises américaines (...) développent ce secteur ici », répond-il dès le lendemain de l'intervention de D. Trump, lors d'une conférence de presse avec le directeur général de l'AIEA, Rafael Grossi, le 04 février. « Nous sommes ouverts au fait que cela puisse être développé avec nos partenaires qui nous aident à protéger notre territoire » et il ne manque pas d'ajouter qu'« une partie de nos ressources minérales » se trouve en zone occupée. (AFP, mercredi 05 février 2025) C'est habile. Les capacités de survie de ce comédien-président ne cessent d'impressionner. La survie de son pays (et surtout sa propre survie) est en jeu. A choisir entre une soumission à Moscou ou à Washington, son choix est vite fait. Ce choix, toute proportions gardées, ressemble au choix d'un général français (Michel Yakovlev) et sa réponse avait été la même que celle de Zelenski.²

En répondant positivement aux demandes américaines, V. Zelenski renverse le rapport de force en sa faveur, et -si l'on s'en tenait au seul volet économique du conflit- c'est la Russie qui pourra en faire les frais.

D. Trump joue sur tous les tableaux et arbitrera en fonction du coût-bénéfice qu'il estimera en tirer de l'un ou de l'autre. Les Européens, drapés dans de hautes valeurs morales, à l'intention de leurs opinions publiques, ne sont pas moins cyniques que les Etats-Unis. Ils n'ont pas perdu de vue les ressources naturelles de l'Ukraine et le parti qu'ils pouvaient eux aussi en tirer. La Commission européenne qui sait calculer, a décrit ce pays comme « une source potentielle de plus de 20 matières premières cruciales ». Tout au début de la crise, le président français de la commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée, J.-L. Bourlanges, sans le moindre trouble moral, estimait le meilleur parti que son pays pouvait tirer des compétences ukrainiennes qui fuyaient leur pays, « des intellectuels, et pas seulement, mais on aura une immigration de grande qualité dont on pourra tirer profit » (Europe 1, V. 25 février 2022).

Voilà pour la compassion et la solidarité...
Face à la Chine et à la Russie qui détiennent la majorité de ces matières premières essentielles pour diverses activités industrielles, le calcul est vite fait. Le Washington Post avait estimé en août 2022 les réserves en minéraux de l'Ukraine à 26 000 milliards de dollars, dont près de la moitié -Zelenski a su comment appâter les rapaces- dans des zones aujourd'hui sous contrôle Russe.

A titre d'exemple.

Selon le magazine Forbes datant d'avril 2023, les ressources minérales de l'Ukraine, (en charbon et fer) sont estimées à 111 000 Mds de tonnes pour une valeur de 14 800 Mds.

Lithium. L'Ukraine possède 33 millions de tonnes, d'une valeur de 38 Mds. Titane. L'Ukraine représente 7% de la production mondiale. En 2023, les États-Unis ont importé plus de 95% de leur titane, selon l'USGS (United States Geological Survey - Institut d'études géologiques américain) Graphite. L'Ukraine est l'un des cinq premiers pays au monde en termes de réserves avec environ 19 millions de tonnes. En 2022, la production de graphite en Ukraine était d'environ 10 000 tonnes par an, selon l'USGS, mais elle a chuté de 95% en 2023 en raison du conflit. L'intérêt de D. Trump pour le Groenland devrait être approché sur le même angle que les « transactions » sur l'Ukraine. Ce territoire lui aussi regorge de matières premières stratégiques que convoitent les transnationales américaines.

Les Européens, habituellement plus hypocrites, n'ayant jamais eu prise sur leur destin depuis 1945, sont un peu dépassés par les événements. Nous nous en tiendrons aux amabilités échangées entre Thierry Breton (ancien commissaire français à Bruxelles, mis à la porte sans consulter Paris en septembre dernier) et Elon Musk, le conseiller intime de D. Trump.

T. Breton s'était offusqué en ces termes du soutien de E. Musk au parti allemand AfD.

« A quelques semaines des prochaines élections en Allemagne, et au moment de l'attentat odieux de Magdebourg, Elon Musk soutient ouvertement le parti d'extrême droite AfD. N'est-ce pas là la définition même de l'ingérence étrangère ? » (X, 21 décembre 2024) La réponse de E. Musk a pris moins de 24h. Elle se place très exactement à l'endroit où l'Amérique fait mal aux hypocrites, révélant ce qui choque T. Breton, à savoir la réalité du monde, tel qu'il est et non tel que le raconte les politiques européens à leurs opinions publiques. « Mec, l'ingérence étrangère américaine est la seule raison pour laquelle tu ne parles ni allemand ni russe en ce moment » (Elon Musk, X, 22 décembre 2024). Il renvoie son interlocuteur sur les plages de Normandie. A partir du moment où les Français ont consenti au « récit » américain de la « libération de l'Europe » et viennent les en remercier tous les 06 juin à Omaha Beach, (ce à quoi le Général s'est toujours refusé), ils se sont placés, comme les Ukrainiens avec leurs terres rares, en débiteurs éternels de leurs « alliés ».

« Des voix s'élèvent pour dire que l'Europe pourra offrir des garanties de sécurité sans les Américains, et je dis toujours non. » Dans une interview au Guardian, le président ukrainien, V. Zelenski, a insisté sur les conséquences d'un retrait du soutien américain à l'Ukraine. Pour lui, il est crucial que ce soutien se poursuive : « Seuls les missiles Patriot peuvent nous défendre contre toutes sortes de missiles. Il existe d'autres systèmes [européens] (...), mais ils ne peuvent pas fournir une protection complète (...). Donc, même à partir de ce petit exemple, vous pouvez voir que sans l'Amérique les garanties de sécurité ne peuvent pas être complètes », a-t-il déclaré. Le Monde, mardi 11/02/2025

Pauvre Europe... Pauvre Breton...

Un Yalta se prépare où se négociera sans les Ukrainiens et sans les Européens un deal dont ils feront les frais et les pertes et profits d'une histoire demain vite oubliée. Zelenski, habitué aux missiles et aux bombes, a très vite compris d'où souffle le vent et a pris le train en marche.

Diplomatie transactionnelle des canailles. En somme, tout ce qui a été dit sur les valeurs, la morale, le droit international, la justice, la liberté, le bien et le mal, la démocratie... se réduit à l'essentiel. C'est-à-dire à des jeux d'intérêt et à leur compensation : « tu me donnes, je te donne, sinon, je prends tout. » D. Trump le dit clairement : « L'Amérique vous aidera si vous pouvez payer. Nous voulons avoir un retour sur investissement ». Zelenski comprend et approuve en proposant « l'Ukraine a de quoi payer. Nous avons des ressources à vous offrir. En contrepartie de votre soutien. » La logique russe et chinoise, elle, est toute autre. Bien au-delà des transactions marchandes. V. Poutine dit : « Nous avancerons militairement vers l'ouest aussi loin et aussi longtemps que nécessaire. L'Ukraine, ainsi que ses alliés, devra se résoudre à cesser de vouloir rejoindre l'OTAN et l'Union Européenne. Si Trump veut faire monter les enchères, ce ne sera pas seulement ses intérêts économiques et financiers qui seraient en jeu. Nous changerons de jeu et de mise... » La Russie n'a pas de terres rares à offrir en échange. Elle place le débat à une échelle ultime, plus fondamentale qui dépasse les transactions mafieuses des camelots.

Est-ce nouveau ?

L'hypocrisie, une vertu européenne.

Le président américain n'est pas un monstre, ni lui ni ses homologues occidentaux. C'est juste une machine complexe, partie émergente d'un système prêt à toutes les abominations, qui ne renoncera pas à une once de pouvoirs et de richesses qu'il ne désire partager avec personne.

Napoléon l'a découvert à son détriment. Le mot qu'il lança de rage à Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord qui l'a servi puis desservi, sonne ici comme une révélation, un réquisitoire contre le pragmatisme occidental illustré de manière caricaturale par D. Trump : « Vous êtes un voleur, un lâche, un homme sans foi. Vous avez, toute votre vie, manqué à tous vos devoirs, vous avez trompé, trahi tout le monde [...] Tenez, Monsieur, vous n'êtes que de la merde dans un bas de soie. » Napoléon était un criminel de guerre, mais n'était ni un naïf ni un idiot. La puanteur du « traître »

ne lui a pas échappé. Son erreur a été de l'avoir crue à son service. Talleyrand avait été plus malin, voilà tout. « Le meilleur moyen de renverser un gouvernement, c'est d'en faire partie », confiait le « diable boiteux ».

La corruption, une vertu américaine.

D. Trump, pour signaler sous quelle nouvelle morale il entend diriger ses affaires, autorise à nouveau la corruption des transnationales américaines dans le monde pour passer des contrats. Il a signé un décret lundi 10 février qui autorise à nouveau les entreprises américaines de corrompre, de soudoyer les fonctionnaires, les décideurs publics de pays étrangers pour passer des contrats.

Le Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) de 1977, qui interdisait de corrompre les responsables étrangers, est suspendu. « L'application excessive et imprévisible du FCPA contre les citoyens et les entreprises américaines « par notre propre gouvernement « pour des pratiques commerciales courantes dans d'autres pays (...) nuit activement à la compétitivité économique américaine et, par conséquent, à la sécurité nationale » ordonne le décret.

C'est en cet état de grande simplicité que s'offre au regard aujourd'hui le 47^e président des Etats-Unis d'Amérique. Et il s'en moque.

Le capitalisme pudique se cachait derrière des sous-fifres, des marionnettes et des hommes de paille. Comme au XIX^e siècle, il en est encore beaucoup en Europe qui servent de cache-milliardaires tarifés. Aux Etats-Unis, Trump représente ce qu'il est et les dizaines de nababs et de forbans qui mettent leur pays et le monde, tout le monde, y compris ce vieux continent incontournable, en coupe réglée.

Les excès du nouveau locataire de la Maison Blanche ont tendance à relativiser une vérité historique élémentaire pour peu que l'on s'en tienne aux faits et que l'on se départisse des mythes.

Les relations internationales n'ont jamais été, pour l'essentiel, que des relations « transactionnelles », au sens trumperien du mot, conduites par des requins et des vautours policiés, éduqués et formés pour offrir le vernis d'une préférence, d'un commerce factice sous les déhors de respectabilité exposée au regard des enfants, des nigauds et des crétins. « Si la violence ne résout pas ton problème, c'est que tu ne frappes pas assez fort. »

Pierre Desproges

Des benêts nostalgiques regrettent J. Biden et K. Harris. Ils se trompent. Les Palestiniens le savent et en payent le prix du sang et les larmes des mères quand elles n'étaient ensevelies sous les bombes américaines lancées par les bombardiers américano-israéliens. Biden et Harris puissent et exhalent la même odeur des bœufs endimanchés que Talleyrand jadis, mais savaient l'entourer des précautions nécessaires pour se concilier les votes du « bon peuple ». Comme les loups européens déguisés en chaperons rouges. Trump, lui, est franco de port. « Ghaza ? Je prends et je vous tout le monde dehors ». Ce ne seront pas les pétromonarques en carton-pâte lâches et veules qui l'en empêcheront.⁴

Des Trump sont nombreux. Il y en avait dans la « Chambre » mise en scène dans le film « Le président » de Henri Verneuil (1961)⁵, qui dresse un portrait à l'acide chlorhydrique des honorables députés sous la IV^e République.

La tirade finale du personnage joué par J. Gabin, au sommet de son art, passant en revue tous les élus d'une Assemblée d'honorables censitaires, soulignant leurs mérites et les avantages qu'ils procurent à leur patrie, devrait être livrée à l'instruction publique affichée dans les écoles de la République et aux citoyens pour les instruire de l'ordre civilisationnel qui a engendré le monde merveilleux dans lequel ils vivent.⁶

Et qui nous a, nous Algériens et hommes du sud de l'univers, pendant plus de 130 ans, comblé de ses « bienfaits ».

« Ne reste dans le lit de l'oued que ses cailloux. »

Notes :

1- Le New York Times révèle que Zelenski a soumis le premier cette transaction d'abord à la Rada (Parlement ukrainien) puis à D. Trump lors de leur rencontre le 17 septembre 2024.

2- « Quitte à être vassal d'un empire, je préfère l'être de l'empire américain que de l'empire chinois ou russe. » (LCI, 10 février 2024. Cf. A. Benelhadj : « Dieu dirige le monde à partir de Washington. » Le Quotidien d'Oran, 23 janvier 2025).

3- NAPOLEON I^r (1769-1821), à Talleyrand, Conseil des ministres restreint convoqué au château des Tuileries, 28 Janvier 1809. Mémoires et Correspondance du prince de Talleyrand (posthume, 1891).

4- Au large de Ghaza que gaz convoité par les pétroliers américains...

5- Tiré du livre de G. Simenon (Presses de la Cité, 1958, 189 p.) en une sorte de prémonition de ce que sera la V^e République aujourd'hui défunte.

6- Ce 11 février, le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) publie son Baromètre de la confiance politique. Ses résultats, sans appel, auraient sans doute été approuvés par « Le Président » et, pour ce qu'en sait de ses opinions, à la ville, par Jean Gabin. <https://www.sciencespo.fr>.

Submersion ou inversion

Réflexion sur les déséquilibres mondiaux

Par Arezki Derguini

L'expérience, mais toute l'expérience disait William James¹¹¹. Notre expérience individuelle, mais aussi celle du monde dans son ensemble, sont multiples et interconnectées. Que comprend notre expérience du monde et comment se comprend elle et est comprise ? Lorsque nous abordons un sujet, nous avons tendance à l'isoler, comme si nous étions seuls au monde. Le Tout - l'ensemble des dynamiques globales - est toujours présent à la partie, en elle et hors d'elle, même si nos sens ne le perçoivent pas directement. On incline ainsi à l'oublier. On prend ce qui est à notre mesure, on oublie nos limites. Si donc la présence du Tout n'est pas donné à nos sens, mais est toujours là, pour ne pas l'ignorer, nous devons le rendre présent. Nous avons inventé de nombreux prolongements à nos sens pour étendre notre expérience, de nombreux outils et dispositifs, l'intelligence artificielle prolonge notre cerveau et se substitue à lui pour étendre notre expérience du monde. Nous bougeons dans un monde qui bouge quoiqu'il n'en ait pas l'air. Pour comprendre notre place dans ce monde en mouvement, nous devons nous efforcer de ne pas isoler la partie du Tout, car c'est en lui que nous trouvons le sens de notre existence. Si nous allons dans une autre direction que la sienne, à contre-courant de ces dynamiques globales, nous gaspillons notre énergie, nous nous affaiblissons.

LE DÉSÉQUILIBRE DÉMOGRAPHIQUE ET SES CONSÉQUENCES

Nous ne faisons pas suffisamment attention à une vague qui touche le monde entier et qui cause un déséquilibre fondamental, celui démographique. Ce phénomène dépasse les frontières nationales et oppose le Sud, en pleine explosion démographique, au Nord, où la population vieillit et décline. En Israël, par exemple, l'incapacité à intégrer et assimiler la population palestinienne, dont la croissance démographique est forte, pousse l'État juif à envisager des solutions extrêmes, comme le refoulement et le nettoyage ethnique. Cette stratégie, qui consiste à cantonner puis à expulser, progresse avec la tolérance internationale.

Ce phénomène n'est pas limité à Israël. Aux États-Unis, en France, et dans d'autres pays du Nord, on observe des tensions similaires, bien que d'une autre intensité. La demande sociale du Sud ne trouvant plus son offre chez elle, va la chercher au Nord. Les marchandises ne parvenant plus au Sud, les populations du Sud vont les chercher au Nord. Mais le Nord ayant offert ses marchandises au Sud en échange de ses ressources naturelles, mais non en échange de son travail, n'ayant pas accepté que le travail du Sud se substitue au sien, il ne peut accepter chez lui les migrants que pour les emplois dont il manque ou ne veut plus. Il n'est toujours pas question de substituer du travail du Sud au travail du Nord. Le Nord ne peut accepter de voir s'inverser la dynamique de substitution du travail (du Nord au travail du Sud) qu'il a mis en place. Et pourtant, pour le Sud, l'heure est à un tel mouvement.

L'offre du Nord ne pouvant plus répondre à la demande du Sud et ne pouvant absorber les vagues de migrants, la crainte d'une submersion des autochtones par des populations étrangères fait surface. Submersion du Nord par le Sud ou inversion du mouvement de substitution du travail vivant au travail mort, du travail du Nord par le travail du Sud, telle semble être la seule alternative.

LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Au cœur de ce déséquilibre démographique mondial est le moteur de la répartition du pouvoir d'acheter et de vendre. Le pouvoir de produire et de consommer est disjoint du pouvoir de procréer. La puissance productive et de consommation se concentre au Nord de la planète et la puissance de procréer, en même temps que l'impuissance de produire puis de consommer, au Sud. La puissance productive et le pouvoir de procréer suivent des mouvements inverses, quand l'une croît, l'autre décroît. Fortes production et densité de non humains au Nord et fortes production et densité d'humains au Sud. Les non humains se substituent aux humains et les entretenant au Nord, se substituant au travail des humains sans les servir au Sud. Le Sud est attaché à la consommation d'une production dont il n'arrive pas à se détacher quoique n'étant pas la sienne.

Au cœur de la disjonction de la puissance productive de la puissance de procréer, de la puissance de production de non humains et de la puissance de production d'humains, le pouvoir des femmes. Contrairement au Sud, au Nord, le pouvoir des femmes n'est plus dans la famille, le nombre d'enfants et le travail domestique et agricole, mais dans un travail qualifié indifférent au sexe. Les femmes palestiniennes et les femmes du Sahel ont de nombreux enfants parce qu'elles savent que tous ne survivront pas, et que sans ces enfants, elles sont sans ressources et sans pouvoir. Les femmes du Nord, elles disposent de nombreux esclaves mécaniques et de nombreux travailleurs à leur service. Le Nord s'est fabriqué et attaché des esclaves mécaniques puissants, qu'il peut envoyer maintenant à la guerre à la place des humains, alors que le Sud, lui, voudrait s'attacher des esclaves dont il n'est pas le maître. Il a délaissé sa production, a attaché sa consommation à la production du Nord, il s'arme d'armes ennemis.

Le fait que les femmes du Sud soient réduites au travail domestique, n'est que secondairement une question d'égalité des sexes, mais d'abord une question de répartition du travail mondial, un effet de la division internationale du travail. Renverser la priorité, c'est ne pas être en mesure de renverser la division internationale du travail qui en est la cause première. On a suscité dans les pays du Sud la consommation des produits industriels du Nord pour obtenir des pays du Sud leurs ressources naturelles. La femme algérienne associe sa liberté à la possession d'un véhicule importé. La santé des populations du Sud s'est améliorée, sa croissance démographique s'en est trouvée accélérée, mais pas sa puissance productive. En d'autres termes, la seule consommation productive autorisée par la division internationale du travail, coloniale et postcoloniale, dans le Sud est celle de la production démographique : consommer on travaillera et produira pour vous. Pourquoi les conséquences d'une telle division internationale du travail sont-elles mises sous le boisseau au moment où la croissance se dérobe ? Pourquoi refuser l'inversion au mouvement de substitution du travail vivant par le travail mort, refuser au travail vivant du Sud de se substituer au travail mort du Nord ?

ISRAËL ET LES TENSIONS RÉGIONALES

Ce qui arrive en Israël n'a pas son origine en Israël, mais dans le monde. L'irruption a lieu en Israël, mais la lame de fond est mondiale. Israël est à la pointe des problèmes de l'Occident, il ne faut donc pas s'étonner d'une identification des Occidentaux avec Israël. Ils affrontent les mêmes problèmes. Un échec pour Israël équivaudrait à un échec pour l'Occident. Une déportation des populations palestiniennes faciliterait celle d'autres populations, ailleurs dans le monde. Israël vi-

sait un nettoyage ethnique progressif. En encourageant la formation du Hamas pour ensuite le combattre, Israël a créé un ennemi qui justifie sa politique sécuritaire et renforce ses liens avec l'Occident. Il canonne sans déclarer son objectif stratégique qui n'a pas besoin d'être dit dans un contexte non réceptif. Donald Trump, le décomplexé, arrive à son tour.

Ce qui se passe en Israël est déjà arrivé en Algérie. Sauf que les esclaves mécaniques n'avaient pas encore remplacé le travail humain au point actuel. L'extermination ne pouvait avoir lieu. Quand on remet Israël dans le cours du monde, le lien qu'il y a entre Israël et la France apparaît moins ténu, il explique la tension entre l'Algérie et le Maroc. Que le monde puisse accepter le refoulement des Palestiniens en Jordanie et en Egypte et la voie sera ouverte pour refouler violemment les migrants. Ils meurent déjà en mer sans qu'on les y jette. Cela pourrait changer. Nous avons tort de persévérer dans l'ignorance d'une telle éventualité, d'ignorer l'effort drastique qui sera demandé aux sociétés du Sud. Se réclamer du droit international au moment où ceux qui l'ont fondé et pouvaient le défendre s'y soustraient est simple rhétorique. La décroissance va prendre une allure violente, chacun s'efforçant de reporter sur l'autre les effets désagréables. Le monde sous son couvert moderne est resté foncièrement esclavagiste, il n'a cessé de produire des esclaves mécaniques pour les substituer aux humains. Il est temps pour les sociétés du Sud d'envisager de consommer ce qu'elles produisent. Consommer ce que l'on produit, quelle joie considérable peut en naître ! L'imagination d'aujourd'hui est d'une telle richesse ! Le monde est destiné à moins consommer, mais pas les populations du Sud ; consommer plus, mais pas la production du Nord. Elles doivent produire et consommer autrement, quel travail de création ! Trump veut aller plus vite, il dévoile l'objectif stratégique d'Israël, il soulève l'indignation mondiale, mais celle-ci pourra-t-elle stopper Israël. L'indignation n'a jamais suffi, il faut s'en référer à l'état du monde, à ses propensions. L'Occident ne veut pas envisager sérieusement la décroissance, il reste dans le déni, la compétition pour la croissance reste à l'ordre du jour et donc la propension à se décharger sur les plus faibles. De la décroissance forcée pour ces derniers et des tentatives de préservation de l'emploi et du pouvoir d'achat pour les plus puissants. Encore que pour ces derniers, préserver simultanément l'emploi et le pouvoir d'achat risquent de se révéler un vieux rêve. Il sera seulement possible de freiner la décroissance pour permettre de s'adapter avec moins de peine. Au Sud par contre, la croissance est nécessaire et possible, à condition qu'il cesse de mimer le Nord. Le Sud doit s'auto-centrer, envisager autrement le monde, des humains et non-humains.

LE RÔLE DES ÉTATS-UNIS ET DE DONALD TRUMP

Le scénario catastrophe d'un choc des empires ne me paraît pas le plus probable. Les vagues d'indignation que le président américain provoque ne sont que des armes de négociation, il ne s'y attache que parce qu'elles lui permettent de prendre l'initiative et espérer la garder. Le président se désintéresse-t-il d'une plus grande soumission d'Israël et d'une plus grande pacification du Moyen-Orient ? Cela lui permettrait de mieux faire face à la Chine. Une telle volonté se laisse entrevoir dans ses rapports avec la Russie et l'Europe. Il ne peut du reste se comporter avec Israël de la même manière qu'avec ses autres alliés qu'il ne ménage pas. Je ne sais pas si l'on peut prêter une telle vision stratégique au président américain avec l'intention d'obéir au cours des choses ou de vouloir lui dicter ses volontés arbitraires. Les occidentaux au contraire des Chinois ont tendance à

identifier le cours des choses à leur volonté. En anticipant l'objectif stratégique d'Israël, cela lui permet de contenir son allié, de lui enlever l'initiative. Les Américains ont les moyens de dicter leur volonté aux Israéliens, mais ils voudront le faire sans résistance. Il s'agira seulement de faire rentrer un vassal dans le rang. En prenant appui sur l'Arabie saoudite et l'Egypte et d'autres encore, il contiendrait Israël, sans s'opposer eux-mêmes à Israël. Il pourrait ainsi après avoir dévoilé les intentions d'extrême-droite d'Israël et connu les intentions des autres parties prenantes se repositionner. Nombreux sont les Occidentaux qui comprennent que l'empire américain a besoin de discipliner ses vassaux s'il entend préserver l'hégémonie occidentale.

La victoire emportée par le Hamas n'est pas à son avantage, elle l'est cependant à l'avantage du monde. Malgré son échec militaire, il a interrompu le processus de rapprochement de l'Arabie Saoudite et d'Israël. Une victoire militaire sans victoire politique, n'en est pas une. Israël ne sera pas la puissance régionale. La destruction de l'axe de la résistance peut s'avérer moins une solution qu'un problème : il n'a plus la menace iranienne comme prétexte. Il ne pourra plus dire, quant à la configuration du nouveau Moyen-Orient, c'est moi ou l'Iran. Israël est le danger pour la sécurité internationale, pas l'Iran. La société israélienne n'a pas résisté à l'impatience de son extrême droite, Israël a révélé trop tôt ses ambitions, sa manière de vouloir faire puissance. Il désintègre au lieu d'intégrer. Dans la logique israélienne avoir triomphé du Hamas et du Hezbollah n'a de signification que par rapport à tout le dispositif militaire iranien. Frapper l'Iran devait être sa prochaine attaque, détruire ses installations nucléaires, renvoyer l'Iran à l'âge de pierre. Ensuite pourrait-il espérer irradier sur toute la zone. Le monde occidental est certes sous la tentation de l'hybris et ne veut pas consentir au nouveau cours du monde, mais mettre le Moyen-Orient sens dessus-dessous causerait un désordre mondial insupportable. Israël est dans le mur. L'Occident veut des guerres circonscrites où il peut expérimenter ses nouvelles armes et les vendre. Le monde a fort à faire en ce XXI^e siècle.

CONCLUSION : VERS QUEL ORDRE MONDIAL ?

L'ordre mondial issu des traités de Westphalie entre les princes européens a abouti à la formation de nations propriétaires des moyens de production et de nations prolétaires. La constante substitution du travail mort au travail vivant dans la dynamique d'accumulation a polarisé le monde en concentrant le travail mort au Nord et le travail vivant au Sud. La déséquilibre démographique actuel a tendance à s'aggraver avec la décroissance. Les populations du Sud perdent leurs élites et capitaux. Comment le monde parviendra-t-il à se défaire de ce déséquilibre mondial sans détruire le travail vivant excédentaire ? Ce n'est pas du monde des propriétaires que viendra la solution pacifique à ce déséquilibre. Mais une autre organisation des sociétés du Sud qui leur permettra de se détacher de la production du Nord et de mieux négocier leur rapport au Nord. Une certaine impérialisation du monde est en cours autour des Etats-Unis, de la Chine et de la Russie. Impérialisation qui, si elle est laissée à ces seules puissances, risque de se traduire par leur confrontation violente hors de chez elles. Un nouvel ordre mondial est possible avec une coopération de ces trois puissances, le désordre avec leur non coopération. Construire une Afrique qui négocie et internalise leur coopération est sans doute la bonne voie.

¹¹¹ William James (1842-1910), psychologue et philosophe américain, leader du mouvement connu sous le nom de pragmatisme.

«Je ferai de Ghaza la Riviera du Moyen-Orient»

Que faire quand Donald le cow-boy pousse la porte du saloon et crie à qui veut l'entendre

Par Abdelkader Khelil*

L'accord d'un cessez-le-feu en trois phases, conclu entre l'entité sioniste et le Hamas n'est pas encore arrivé au terme de sa première phase, que voilà le génocidaire Benjamin Netanyahu, pourtant poursuivi pour crimes de guerre et contre l'humanité, par la CPI qui a émis un mandat d'arrêt international à son encontre, parti au plus vite rendre visite à son acolyte, le nouveau locataire de la Maison Blanche.

Ils sont là tous les deux, à magouiller, à anticiper en toute complicité et en duo, sur un scénario de projet surréaliste d'accaparement de Ghaza vidée de ses quelques deux millions d'êtres humains, pour en faire une « Riviera » qui soit bien évidemment, plus favorable à l'entité sioniste.

Très pressé pour faire usage de son arrogance exubérante et marquer sa différence avec le « pseudo-mollusque », Joe Biden son prédécesseur, il n'a pas encore chauffé le fauteuil du bureau ovale dont il vient d'hériter, qu'il cherche à se distinguer en montrant au titre d'une provocation des plus sidérantes de quoi, lui, l'autoproclamé gendarme suprême, régulateur belliqueux des conflits à travers le monde, est vraiment capable ! Est-ce là cette fois-ci, un simple « bluff » pour juste signaler son entrée tonitruante sur la scène politique ? Ou à contrario, une manière de frapper l'imagination des esprits tétanisés par l'entrain de ce « fou furieux » qui compte bien faire parler de lui, en canalisant sur sa supposée « importante » personne, l'intérêt du plus grand nombre possible de médias ?

Ale voir discourir de manière arrogante, il n'a pas du tout l'air de s'embarrasser du droit international qu'il piétine à sa guise et il ne se soucie guère, des règles d'équité et de justice qui fondent les relations, entre pays « dits civilisés » ! N'est-ce pas que nous sommes en droit de penser, que si le monde va à « vau-l'eau » à très grande vitesse, c'est bien la faute de cette espèce d'énergumènes imbûs de leurs piétres personnes qui, tous comme lui, rien n'obligent ni dérangent ? y compris la décence morale. C'est ce qu'il convient d'appeler, me semble-t-il : « la stratégie toxique de la sidération maladive étasunienne » !

C'est probablement, par fanfaronnades et flatteries copieusement instigées par son haineux convive qui sait plaider sa cause, lui le bourreau de Ghaza, que vint à l'esprit de cet « apprenti président » sans étioffe (alors que bien encensé par l'entité sioniste et pour cause), à la plouc de « cow-boy » de la fable du « corbeau et du renard » de maître De Lafontaine, une drôle d'idée saugrenue pour frapper les esprits indigents. Celle qui laisse pan-tapis, toutes celles et tous ceux, qui disposent ne serait-ce, que d'une once de dignité et d'humanisme, à partager avec le peuple palestinien martyr.

Et tout en se prenant au sérieux, il dit vouloir projeter des plans urbanistiques sur l'enclave de Ghaza en ruine et ses gravats qui n'ont pas encore livré tous leurs secrets d'une comptabilité mortifère, jusque-là empêchée et/ou rendue difficile par faute de moyens.

C'est comme s'il s'agissait là, d'une comète inhabitée du voisinage de la planète Mars, là où précisément, la Nasa compte réaliser une première maison habitée, à la fin de la décennie 2030. Mais ne croyez-vous pas, que le monde des humains éprouve de liberté et de paix, gagnerait à ce que ce fou furieux, ce rabat-joie aux attitudes délétères et extrêmement toxiques y soit enfermé pour toujours, afin de ressusciter l'espoir d'un monde libre et apaisé ? Et alors que la question de la future gouvernance de la bande de Ghaza et sa reconstruction restent floues, voilà que ce « crustacé » de Trump, cette grosse langouste venimeuse qui agite ses antennes et ses pattes dans tous les sens de la biomasse marine de notre pla-



nète Terre, cet « accro » à la poudre qui a ouvert la route du Far West, prêt à tirer sur tout ce qui bouge sans état d'âme en yankee respectueux de sa culture suprémaciste, nous dévoile ses vraies intentions. Celles bien évidemment partagées avec son locuteur bien attentif et visiblement très heureux du laïus de son parrain, à propos du sort réservé au peuple palestinien vaillant et à la terre de ses ancêtres, cet héritage collectif et inaliénable qui est le sien. « El Ardou Lana, Wal Kodou Lana », avait chanté à juste titre, Fayrouz, la diva libanaise !

En président « baltadjî » de l'empire régnant, cet ex-promoteur immobilier voudrait voir l'enclave de Ghaza devenir la « Riviera du Moyen-Orient », c'est-à-dire l'équivalent de la Côte-d'Azur. Pour se faire, après avoir fait sienne la vision de l'extrême droite raciste et suprémaciste de l'entité sioniste, il compte réduire à l'errance extra-muros la population palestinienne, de par le fait de l'arracher violemment à la terre de ses aïeux, à ses oliveraies et son patrimoine millénaires symbolisant sa grande résilience et son endurance, en la déportant « manu militari » en Egypte, en Jordanie et au... Maroc. « Ahna imout Kaci », a pour habitude de dire, la « vox populi » algérienne ! C'est dire que toute la question palestinienne épiqueuse et sensible de par ses aspects anthropologique, sociologique, économique, religieux et par sa riche diversité culturelle, n'est réduite, par cette calamité de « Brizidène T'nah », qu'à une simple opération immobilière, guidée par l'esprit mercantile américain du lucre et bien évidemment, de l'indigence de l'Histoire des peuples. C'est d'ailleurs ce même esprit de la culture américaine prédatrice, qui a prévalu autrefois, pour la conquête du Far West ! L'Histoire retient des États-Unis, le sang versé lors de ses forfaits, avec le génocide perpétré contre les autochtones amérindiens (Indiens) présentés dans les bandes dessinées des années 1960-70, comme les méchants, qui empêchaient le train de la civilisation yankee, de traverser leurs terres. C'est dire que cette sale mentalité ex-

pansionniste ne date pas d'aujourd'hui ! Et tout comme en Palestine occupée, ces colons aventuriers expulsés et/ou venus d'Europe, ont commencé à se heurter aux tribus apache, cherokee, cheyenne, navajo, sioux..., qu'ils finirent par décliner.

Près de 12 millions d'autochtones ont été tués à l'intérieur des frontières géographiques actuelles des États-Unis, entre 1492 et 1900, selon Russell Thornton, professeur d'anthropologie à l'université de Californie, à Los Angeles. C'est dire que Donald Trump, tout comme Benjamin Netanyahu le sanguinaire criminel, s'inscrivent dans un même combat, qui est celui de la prédateur de biens d'autrui, y compris par la voie génocidaire et au mépris du Droit international.

Mais pourquoi voulez-vous que dans le monde tourmenté d'aujourd'hui, ce président impétueux, exalté par son élection ne s'attribuerait-il pas, le titre de donneur d'ordres aux autres dirigeants de la planète, pour en rajouter une couche de misère et de malheurs chez les plus faibles ? Il a même osé exiger du Danemark, la cession du Groenland, au Canada de devenir un État américain et au Panama de lui céder son canal.

Il intime l'ordre à l'Arabie Saoudite d'investir mille milliards de dollars en Amérique, à l'Egypte et la Jordanie, d'accueillir les deux millions de Palestiniens qu'il compte déporter, pour laisser plus de place à l'entité sioniste qui se frotte déjà les mains, pour réaliser son projet du grand Israël.

Mais derrière l'esquisse du plan de reconstruction projeté, le véritable enjeu à Ghaza, est plutôt celui du gaz, du pétrole et des pipelines. C'est pourquoi, la normalisation avec l'Arabie Saoudite revêt pour l'entité sioniste et l'Administration américaine, une importance capitale. Car il s'agit de mettre en place, un corridor économique reliant la région à l'Europe, via les ports israéliens d'Ashkelon et Haifa. Une voie nécessaire pour ne plus dépendre des combustibles fossiles russes. Nous l'aurions compris ! Tout ce qui peut gêner la Russie et la Chine, est pour eux, bien à pren-

dre ou à entreprendre ! Car, seule compte la préservation de leurs propres intérêts ! Mais alors ! Que dire à Trump et son affidé, sinon, que dans tout ce « micmac » géostratégique, la Noble question palestinienne n'est certainement pas à considérer, comme étant ce « café arabica soluble » à répartir entre quelques tasses de consommateurs de pays arabes ! Cette question majeure est une ligne rouge qui concerne : non seulement tous les pays arabes et musulmans, mais aussi les peuples éprius de justice et de paix. Particulièrement l'Egypte, la Jordanie, le Liban et la Syrie de par leur proximité géographique et encore plus, l'Arabie Saoudite qui doit tenir mordicus à son refus de normalisation avec l'entité sioniste, afin d'empêcher la réalisation de ce projet diabolique, dont elle est l'acteur principal. Pour tout le reste, c'est la solidarité agissante qui se doit d'être de mise, dans tous les cas de figures...

Et pour conclure, voici ce que Mary Ann Trump, disait de son fils Donald, selon l'historien français, Emmanuel Todd : « Oui, c'est un idiot qui n'a ni bon sens, ni compétences sociales. Mais c'est mon fils et j'espère qu'il ne se mêlera pas de politique. Parce que ce serait un vrai désastre ».

N'est-ce pas qu'elle a bien raison cette bonne femme de traiter ainsi sa progéniture ! La preuve, c'est qu'il n'avait pas encore terminé sa conférence de presse avec son acolyte de Palestine occupée Netanyahu pour ne pas le citer, qu'il a reçu des fins de non-recevoir, des

« Niet » fermes à la Poutine, de la part de nombreux pays et hautes autorités concernés ! Tout laisse croire que notre planète sera bien agitée dans les mois à venir, tout au moins au plan diplomatique ! Alors, soyons unis, solidaires et vigilants, car à s'y méprendre, cet esprit farfelu qui n'a rien d'un homme de paix, est pour l'humanité toute entière, un vrai poison qui ne peut égaler tout autre virus. C'est dire que nous devons renouer au plus vite avec les valeurs universelles qui fondent notre vivre ensemble sur la planète terre !

*Pr

Nous ne sommes pas des « boucs émissaires »

«Si autrefois, j'avais considéré la loi de façon idéaliste comme l'épée de la justice, aujourd'hui, je la vois comme un outil utilisé par la classe au pouvoir pour façonnaient la société dans un sens qui lui était favorable. Je ne m'attendais jamais à la justice dans un tribunal même si je luttais pour elle et parfois je la rencontrais.»
(Nelson Rolihlahla Mandela)



Par Ammar Koroghli*

Une énième fois, les migrants sont devenus la cible des médias et des politiques. Les OQTF pleuvent afin d'éloignement et d'expulsions. L'« identité nationale » se décline au présent. Droit du sol remis au goût du jour dont certains demandent à l'écart pour l'accès à la nationalité française. Durcissement du droit au séjour, y compris pour les conjoints de Français et des parents d'enfants français. Projet de délivrance de visas pouvant être conditionnée par celle des laissez-passer consulaires par les États étrangers... L'histoire coloniale est à la une de certaines chaînes comme « mission civilisatrice », gommant délibérément son système barbare... Ici, rappel de l'Histoire de ceux et celles qui ne souhaitent pas être des « boucs émissaires ».

N'ayant pas la maîtrise de leur destin (singulièrement pour le continent africain), nombreux sont les candidats à la migration qui partaient à la recherche du pain et du rêve... Ainsi, au commencement, fut la fin de la Seconde Guerre mondiale et la relance de l'économie occidentale (et japonaise) avec le plan Marshall, d'où un besoin certain en main-d'œuvre en Europe; rien qu'au titre du regroupement familial, plus de 1,5 million de personnes seraient entrées en France de 1946 à 1988. Face à la recrudescence des crimes, agressions et attentats, l'Algérie prit le parti de suspendre l'émigration en 1973 pour protester contre la multiplication de ces « incidents » souvent à caractère raciste.

Décision officielle vainue, on s'en doute, compte tenu du phénomène des « clandestins » en Europe et des harraha d'Afrique. Il fallait alors « casser du bougnoule » venu manger le pain de l'indigène métropolitain. Aussi, de la création du Secrétariat d'Etat à l'immigration, en mai 1974, à la loi dite Barre-Bonnet en janvier 1980, le mot d'ordre fut à la répression d'Etat : haro sur les « clandestins », notamment par un renforcement du contrôle des entrées en France. Il est caractéristique d'observer la continuité dans cette préoccupation jusqu'au traité de Maastricht. Inutile d'insister outre mesure sur les renvois massifs par l'aide au retour connu sous le vocale du « million Stoléru » (voir à ce propos le film de Zemmour « Prends 10.000 balles et casse-toi », tourné loin de « Disco Maghreb »). Inutile non plus d'évoquer les « bavures » gouvernementales : des jeunes issus de l'immigration débarquent aux pays d'origine de leurs parents dont ils ne connaissent souvent que peu de choses. Arrive le 10 mai 1981, date importante dans l'histoire et la vie politique française s'il en fut. L'opposition, à la tête de laquelle les socialistes de l'époque, pensaient une fois au pouvoir « pratiquer une politique d'immigration dans la ligne d'un Etat de droit pour éviter l'insécurité juridique », d'une part, et développer les « libertés des immigrés » et l'égalité des droits en matière politique sociale notamment, ainsi que le droit au regroupement familial et à l'identité culturelle, d'autre part, 5.000 expulsions de 1978 à 1981. Parmi les 110 propositions du candidat Mitterrand : la lutte contre les discriminations, l'égalité des droits des travailleurs immigrés avec droit de vote aux municipales et d'association, le renforcement de la lutte contre les trafics clandestins de la main-d'œuvre. Suite à son élection à l'Elysée, l'action la plus spectaculaire à l'égard des immigrés fut l'opération de régularisation d'environ 130.000 « clandestins » (comme si la France était un navire sur lequel s'embarquaient des resquilleurs). Parmi les textes notables du premier septennat de la gauche au pouvoir, il faut citer d'abord celui relatif au contrôle judiciaire pour les expulsions et les reconduites à la frontière, ensuite l'accord franco-algérien sur le service militaire pour les binationalas et enfin le titre unique de séjour et de travail (une seule carte).

ENJEU POLITIQUE

Tout en proposant une «réinsertion» volontaire au pays d'origine, l'Etat français décrète l'égalité des droits dans le domaine associatif et syndical, ainsi naissent des radio-libres dont radio soleil, radio arabe, radio beur, radio Maghreb, radio Orient (l'auteur de ces lignes a officié ou/et intervient dans certaines d'elles)... Toutefois, on ne peut s'empêcher de constater que les reconduites à la frontière ne cessent pas pour autant. De même, le regroupement familial confié à un Office national de l'immigration (ONI) subit une baisse sensible : en 1981, 41.000 demandes acceptées, en 1985 seulement 19.099. De la même manière, le droit d'asile se rétrécit comme une

peau de chagrin (cette tendance ne cesse pas à ce jour). Quant au droit de vote aux élections locales, il a été renvoyé aux calendes grecques.

Face à la recrudescence des discriminations raciales et des crimes impunis (souvent qualifiées de « bavures »), des jeunes issus de l'immigration organisent une marche pour l'égalité qui a été épargnée à travers le temps.

Mars 1985, retour de la droite au gouvernement. Sa plateforme, après avoir constaté la difficulté de la « cohabitation avec une partie de la communauté de 4,5 millions d'étrangers vivant en France », propose « la maîtrise des flux migratoires » et « le contrat moral pour les étrangers en situation régulière : intégration ou aide négociée au retour » non sans avoir pris l'engagement d'affirmer l'identité de la France « en luttant contre l'immigration clandestine en agissant avec fermeté contre les étrangers qui ne s'affranchissent des lois de la République ».

La pratique est connue via la tristement célèbre « loi Pasqua » de 1986 (ainsi que celle de 1993 d'ailleurs) sur l'entrée et le séjour des étrangers. L'autorité administrative se renforce au détriment du pouvoir judiciaire ; la carte de résident de dix ans n'est plus délivrée de plein droit, les catégories d'étrangers non expulsables sont ramenées de 7 à 4 : l'octroi du droit d'asile revient au ministère de l'Intérieur ; le rétablissement de l'obligation des visas à l'exception notable des ressortissants de la CEE et de la Suisse.

De retour à l'opposition, la droite - lors de la « Convention des états généraux », en 1990, indique ses objectifs : enrayer le détournement du droit d'asile, limiter le regroupement familial et le droit aux prestations sociales, réformer le code de la nationalité, accroître la coopération avec les pays pauvres pour tarir le flot des réfugiés. D'évidence, « les clandestins » n'ont plus pour d'autre destin que d'être renouvelé manu militari.

Les candidats au mariage avec les ressortissants français font également l'objet de contrôle pour éviter les « mariages de complaisance ». Le regroupement familial n'a pas également été assoupli puisqu'il faut toujours un « logement adapté » et des « ressources stables et suffisantes ». S'agissant de la nationalité, le jus soli (droit du sol) permettait l'automaticité de l'acquisition de la nationalité du fait de la naissance sur le sol du territoire français.

Or, il a été réformé en sorte que cette automaticité n'existe plus, alors même que ce principe a pu être réaffirmé par le Conseil d'Etat, le 30 octobre 1986 (« Le Conseil d'Etat n'a pas discerné les raisons de modifier un système qui est en vigueur depuis près d'un siècle et dont l'expérience n'a pas démontré les inconvénients »). Les contraintes sont depuis lors et jusqu'à ce jour visibles quant aux reconduites à la frontière et les expulsions, les contrôles d'identité s'étant depuis multipliés, l'interpellation de personnes en situation irrégulière donnant parfois naissance à des drames. Le droit d'asile continue d'être le parent pauvre du droit des étrangers. Quant au vote des étrangers...

« INTÉGRATION » ?

Depuis, les politiques, relayés par les médias, sont d'intégration. Il est vrai que la sémantique relative à l'assimilation est devenue obsolète, voire indécente. Ainsi, à l'occasion des travaux de la Commission de réflexion sur le code de la nationalité, en mars 1990, il a été décidé la mise sur pied d'un Haut conseil à l'immigration en France. En clair, les pays d'origine ont perdu tout droit de regard sur leurs propres ressortissants. Et l'Algérie n'échappe hélas pas à la règle.

Il est vrai que beaucoup parmi les jeunes de l'immigration ayant opté pour la nationalité française sont exclus des centres de décisions où se joue leur sort (et l'ascenseur social étant toujours en panne), d'où la marginalisation d'une partie d'entre eux et sans doute les « événements » de Vaulx en Velin et Sartrouville. Parmi les axes de réflexion de cette commission : l'école, l'urbanisme et les banlieues. Egalement l'analyse du droit de vote des étrangers aux élections municipales : plus de pédagogie et moins de répression, l'accès aux médias et aux activités professionnelles selon compétence. Pourtant, malgré la création d'un Secrétariat d'Etat à l'intégration ayant à sa tête un Français d'origine africaine, M. Koffi Yagnamé, dans une France devenue par la force de l'Histoire polyethnique, multiculturelle et pluri-religieuse (l'islam y est la deuxième religion), il ne se passe de jours, de semaines et de mois sans que la question de l'immigration ne revienne sur le devant de la scène. La xénophobie et l'islamophobie demeurent socialement et politiquement visibles. En attestent le problème des banlieues, des « bavures » policières, les crimes passablement réprimés (les victi-

mes étant étrangères), les expulsions manu militari par charters...

Par ailleurs, il est vrai que la question des couples mixtes et leurs enfants représente une réalité complexe, un phénomène social que l'appareil judiciaire et les chancelleries ne maîtrisent pas toujours, notamment en ce qui concerne l'application des décisions rendues entre les parents divorcés et qui reconnaissent des droits à chacun des ex-époux sur leurs enfants. D'évidence, cette réalité socio-juridique n'existe pas que pour les seuls Maghrébins.

En ce sens, il est heureux qu'existent des témoires qui, au-delà des déchirements historiques, trouvent le voile du passé pour y installer un avenir qu'on peut toujours espérer meilleur. Rien de tel sans doute pour effacer les douleurs et les rancunes accumulées, et surtout pour sortir des sentiers bourbeux de ceux qui prônent la haine ; ce, d'autant plus qu'il y a également lieu d'évoquer le cas des couples mixtes qui réussissent, y compris le cas de Maghrébins nés des Européens.

Et même lorsque l'Algérie traversait une période difficile et passait par moult épreuves accentuées par un certain climat d'insécurité dû, dans certaines villes, à une violence quasi quotidienne, le cas des couples mixtes et de leurs enfants n'a pas cessé. Il est vrai que les relations entre la France et l'Algérie n'ont jamais été simples eu égard notamment aux circonstances historiques vécues de nombreuses décades (voire des décennies) qui demeurent le moteur de toute explication de cet état de fait. Il est vrai qu'après maintes péripeties, une commission mixte algéro-française a mis en place un dispositif permettant aux deux parents de bénéficier tous deux de l'exercice de l'autorité parentale en aménageant un droit de visite et d'hébergement à celui des deux parents qui n'a pas le droit de garde ou de résidence... Sur le terrain, la réalité est tout autre.

BANLIEUES

Pour mémoire, à l'approche des élections pour la présidentielle française de 2007, le climat s'est tendu et, comme d'habitude, l'immigration devint un thème politique jusqu'à aujourd'hui ; c'est une attitude récurrente en France chez les médias comme chez les politiques (en Algérie, cette question n'a pas la priorité, y compris dans les médias officiels). Ainsi, si hier encore, on appelaient leurs parents « bougnoules » ; aujourd'hui, on a pu les qualifier de « racaille » de banlieues (racaille : rebut de la société, personnes viles, dixit le Larousse).

Hier encore, on nettoyait au napalm dans certaines colonies ; aujourd'hui, on veut les nettoyer au « karcher ». A telle enseigne que beaucoup se demanderont si on est bien en présence de la France, Etat de droit et patrie des droits de l'homme et de la démocratie auxquels les jeunes des banlieues ont tant cru? Et de rappeler que leurs parents ont défendu la France les armes à la main comme tireurs ; beaucoup d'ailleurs y ont laissé leur vie. Ce, alors que la France, par la voix de son ambassadeur d'alors en Algérie, a pu indiquer que les massacres du 8 Mai 1945 à Sétif sont « une tragédie inexcusable » (sic).

Il est vrai aussi que, dans le même temps, une loi du 23 février 2005 parle de « rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord ». D'aucuns y ont décelé des relents colonialistes qui sont toujours présents dans certains esprits. Devrait-on alors parler de discrimination d'Etat ? Y a-t-il là une stratégie concertée en vue d'un rapprochement (déjà) avec l'extrême droite ?

Qu'est-ce à dire que traiter les gens de « racaille », dont beaucoup vivent dans les banlieues françaises ? Citoyens de ce pays, ils y sont nés, y ont étudié, y payent leurs impôts et règlent leurs cotisations ; ils sont citoyens de ce pays depuis maintenant plusieurs générations. Leurs parents en exil ont dépensé leurs plus belles années pour défendre et aider à construire la France d'aujourd'hui ; ils se trouvent dépourvus du plus élémentaire droit de vote aux municipales tant promis par une gauche qui s'est renier depuis (certains pays européens moins illustrés que la France l'ont pourtant réglée depuis des lustres ; pour certains, depuis les années 1960-1970).

Si les ressortissants de certains pays européens n'ont même plus besoin d'avoir un titre de séjour pour leur installation en France (Espagne, Belgique... devenus eux-mêmes pays d'immigration), il reste que les étrangers africains, Arabes, Berbères, Turcs, Kurdes, Chinois, Vietnamiens vivent dans des banlieues - ou, dans les quartiers périphériques de Paris - subissant souvent de plein fouet le chômage, l'habitat précaire et les échecs scolaires.

On constraint cette « racaille » à revoir sérieusement la vision idyllique qu'elle se faisait jusqu'alors de la démocratie française ?

Veut-on pousser ces gens vers un désespoir sans fin ? Il est vrai qu'après de bons et loyaux services dans les colonies comme en Métropole, on a pu dire à leur endroit que « la France ne peut accueillir toute la misère du monde » (alors qu'elle y a contribué) et d'« invasion »... Chacun y va de ses bons mots à défaut d'apporter des remèdes sérieux et efficaces aux maux qui rongent les banlieues et les cités.

Il est vrai que depuis longtemps déjà, les banlieues et l'immigration sont devenues des thèmes récurrents dans le débat politique qui agite le microcosme de la classe politique française, droite et gauche confondues. Nous sommes en effet devenus une équation à multiples inconnues... Et parce que les citoyens de banlieues ne veulent plus être considérés comme des boucs émissaires, d'aucuns se doivent d'éviter tout climat de tension exacerbée en jetant de l'huile sur le feu pour que cesse cette escalade insensée et privilégier le dialogue par une communication appropriée en usant de vocables à tout le moins courtois.

A rappeler tout de même que les citoyens de banlieues constituent un bon pactole de voix qu'il faudra constamment courtiser et venir chercher à chaque moment opportun. Et ce n'est certainement pas par le gourdin et les vocables de mauvais goût (et les lois scélérates à l'instar de celle récemment votée) qu'on y parviendra... Les événements ne manquent pas pour montrer que la question de l'immigration est toujours d'actualité.

ESPRIT DES LOIS

Faut-il à ce point désespérer de « l'Esprit des lois » et de leur application ? Il faut croire que oui, sachant que les dispositions actuelles afférentes au droit des étrangers constituent de véritables barreaux et de vrais parcours du combattant, relativement aux conditions d'entrée et de séjour en Europe. Faut-il élaborer et faire voter des textes passoires laissant les frontières à l'air libre ? Nul besoin.

La volonté des laissés-pour-compte à travers le monde, dit tiers, défiera toujours les schémas mentaux marqués par l'esprit policier et bureaucratique. Le credo « surveiller et punir » à outrance d'une Europe frileuse annonce des Etats de droit policiers (déjà plusieurs pays européens sont sous gouvernance de la droite dite « extrême »). On ne saurait justifier, de ce fait, l'inqualifiable attitude pour le moins ignominieuse, qui consiste à rejeter sa part de responsabilité quant au désordre mondial actuel depuis les politiques de colonisation (qu'on a voulu qualifier de « positives »), l'accélération dans la déstructuration des pays dits socialistes et la recherche permanente de déstabilisation des pays ayant eu vocation à porter haut les revendications des pays du Sud.

Se doter, mezza voce, d'une législation à même de prévenir l'Europe d'éléments étrangers - déjà inhables - jugés corrupteurs des « identités nationales » contredit, en tout cas limite, de façon certaine, la profession de foi relative aux droits de l'homme et à l'Etat de droit(e) de plus en plus policier et sécuritaire que social, protecteur et à vocation universaliste. Au demeurant, quels droits pour quel homme ? Il est à espérer que les uns et les autres tempèrent leur ardeur de donneurs de leçons de démocratie.

Notre village planétaire souffre déjà de moult maux où les nations ressemblent de plus en plus à de nouvelles tribus dont certaines cultivent « l'identité nationale » comme un fétichisme, alors que d'autres sont largement prisonnières du mal développement, des décisions arbitraires des « grands » de ce monde pour l'accès des pays en mal de développement aux richesses culturelles et matérielles et, bien entendu, de l'injustice au quotidien de gouvernements souvent illégitimes qui poussent de plus en plus les jeunes à la hargne. Défi est lancé par l'Administration Trump à l'Europe.

Enfin, pourrions-nous voir enfin les autorités algériennes s'occuper sérieusement de nos émigrés ? Quoi qu'en dise, nos voisins le font avec plus de volonté et de réussite : banques nationales installées en France pour permettre de drainer l'épargne vers le pays d'origine, billets d'avion à prix défiant toute concurrence, encouragement à l'investissement, constructions de logements pour émigrés, rapprochement avec l'élite de la diaspora, notamment scientifique, universitaire et culturelle... De ce point de vue, il faut croire que l'Algérie manque en politique au bénéfice de la communauté algérienne à l'étranger, à ce jour non sérieusement représentée institutionnellement nomobstant le ministère dédié davantage aux Affaires étrangères qu'à la Communauté nationale à l'étranger...

*Dr en droit - Avocat (Paris) - Auteur algérien
(« Institutions politiques et développement en Algérie » (Essai), « Mémoires d'immigré » (Nouvelles), « Les menottes au quotidien » (Nouvelles), « Sous l'exil, l'espoir » (Poésie)...

Tripartite Gouvernement-UGTA-Patronat

Le «oui-mais» du Président Tebboune !

S'inspirant de ce qui se faisait ailleurs, le Président Liamine Zeroual, en son temps, et en accord avec le défunt Abdelhak Benhamouda, secrétaire général de l'UGTA de l'époque, avaient recouru à la fameuse « table triangulaire » appelée depuis « tripartite », pour lui fixer des « compromis » nécessaires à la paix sociale.



Par Cherif Ali

Au fil du temps, cette tripartite était apparue comme un rituel médiatique où les acteurs, à la fin, étaient là pour parachever un document préparé à l'avance, en « haut lieu », et rédigé dans le plus pur style de langue de bois, que d'aucuns, parce qu'ils avaient un intérêt certain, n'avaient pas hésité à présenter comme un succès :

1. Le syndicat, s'était approprié l'abrogation de l'article 87 bis
2. Le patronat avait profité de l'allégement fiscal, de l'accès au crédit et du foncier
3. Le gouvernement avait bénéficié d'un « sur-sis », pensant qu'il avait tout fait pour apaiser le front social.

En réalité, et nul ne l'ignorait depuis 1991, date de la tenue de la première tripartite qui s'était déroulée dans des conditions économiques et politiques particulières, les tripartites suivantes avaient été organisées pour donner l'impression que chaque corporation, autant celle des patrons que celle des travailleurs, avait voix au chapitre et que les acquis étaient le fruit de négociations ardues.

Pourtant, et c'était un secret de Polichinelle, les décisions étaient prises d'avance, ou sous la pression, pour ce qui était, par exemple, de la tripartite de 1991, du Fond monétaire international (FMI).

Et à chaque rencontre, l'inamovible Secrétaire Général de l'UGTA, s'appropriait le premier rôle, faisait son show, tel le directeur du cirque « Barnum », pour éblouir des travailleurs exsangues, mais néanmoins, sensibles au moindre dinar d'augmentation agité sous leur nez.

Il faudrait dire à ce propos que même si le Salaire national minimum garanti (SNMG) avait triplé depuis 12 ans, passant de 6000 dinars à 18000 dinars, il était loin de confier aux travailleurs un pouvoir d'achat conséquent, en rapport avec l'inflation à deux chiffres que connaissait le pays.

Et aussi rappeler que la seule fois où les choses avaient été prises en compte, sérieusement, c'était le 28 mai 2011 où avait été organisée une session spéciale consacrée « à la recherche des voies et moyens pour soutenir le développement de l'entreprise économique et améliorer le climat des affaires ».

Discours redondant et sans effets, malheureusement, sinon comment expliquer que depuis des décennies que l'on parlait d'entreprise et aussi de « la nécessité de favoriser la production nationale et de la diversifier », on était loin, très loin même des performances des pays voisins, dont on n'arrivait même pas à exploiter les difficultés conjoncturelles qu'ils rencontraient, comme par exemple dans le secteur touristique.

Pourquoi en ces temps-là n'arrivait-on pas à mettre en place des politiques économiques viables ?

Fallait-il, pour autant, revenir au bon ministère de la planification, pour mettre de l'ordre dans ce « désordre » ?

Si les investissements algériens ne trouvaient pas intérêt à aller vers la production nationale, vers la création de l'emploi, il ne fallait pas s'étonner, encore moins, s'attendre à ce que les investisseurs étrangers, qu'il y ait la règle du 51/49%, ou même l'inverse, fas-

sent preuve de plus d'engagement ! L'entreprise, paradoxalement, restait au cœur de tous les discours politiques, elle était conjuguée à tous les temps, mais de mesures positives sur le terrain, point. Entre-temps, les conflits à l'intérieur de l'entreprise s'intensifiaient et ils étaient toujours perçus négativement alors qu'ils portaient, en général, sur des revendications socioprofessionnelles, avérées.

L'UGTA pendant ce temps-là se contentait d'observer les grèves, à partir du banc de touche, pendant que les syndicats, autonomes agissaient et gagnaient en crédibilité, même si, fallait-il l'admettre l'action de certains d'entre eux n'était pas dénuée d'arrière-pensée politique.

Quant à l'adhésion du pays à l'OMC, le discours de certains ministres était tellement contradictoire que Sellal, Premier ministre d'alors, avait dû intervenir pour mettre fin à la « cacophonie » et dire que « le pays irait à l'organisation, mais à son rythme » (sic) !

La 17^e tripartite (tout comme celles qui l'ont suivi) n'avait pas été exceptionnelle par son contenu, tel qu'annoncé à savoir la relance économique, la redéfinition du SNMG et le retour au crédit à la consommation qui avaient été annoncés depuis longtemps.

Les discussions s'étaient plutôt attardées sur le fameux article 87 bis, dont le « sort » avait été, pourtant, « décidé » et même « réglé », semblait-il, lors d'un Conseil des ministres. (A l'insu du plein gré du directeur du cirque Barnum d'alors)

Ces évaluations, disparates, illustraient on ne peut mieux la faiblesse des outils économétriques du pays, mais aussi des incertitudes qui portaient sur le cadre réglementaire relatif à l'application « pratique » de l'abrogation de l'article 87 bis, ce qui faisait dire au patron de l'UGTA que « même si les travailleurs ne profitaient pas des augmentations prévues dès le 1er janvier 2015, ils percevaient, conséquemment, un rappel depuis cette date ! ».

Mais les conséquences ne s'arrêtaient pas là, puisqu'en matière de réactions en chaîne, on annonçait, d'ores et déjà, une aggravation de la facture des importations et un déficit estimé entre « 4 à 8 milliards de dollars » dû à l'accélération de la chute du baril de pétrole.

Pendant ce temps-là, on continuait, dans notre pays, à se rejeter la balle :

Ce n'était pas moi c'était l'autre, ou l'éternelle chicanerie du rôle de l'Etat régulateur, de la responsabilité des producteurs, de la non-maîtrise des prix des matières premières qu'on ne produisait pas, de l'anarchie de la consommation, de la faiblesse de l'agriculture, de l'industrie et de cette satanée facture alimentaire qui grimpait, etc.

On retrouvait aussi la même agitation du côté des travailleurs pour cause de pouvoir d'achat en berne, d'inflation galopante et des prix qui s'envolaient, qu'on réglait à coup de subventions, ce qui ajoutait encore au désordre social et partant contribuait à augmenter l'inflation. De ce qui précède, force est d'admettre quela tripartite restait un « faire valoir » de l'exécutif, tant qu'en haut lieu on refusait d'élargir cet « espace de concertation » au plus grand nombre d'intervenants et autres experts pour débattre de la thématique qui consistait à plancher sur « le passage d'une économie de rente à une économie de production seule manière de réhabiliter la notion de productivité et de relier les revenus à la production »!

Et toutes ces promesses sans lendemain de tous ces défenseurs de la production nationale et à leur tête le Secrétaire général de l'UG-



TA pour défendre cette idée « d'offre abondante pour se substituer à l'importation » et réduire la facture de l'importation ?

PAR QUEL ARTIFICE COMPTAIENT-ILS RÉDUIRE LA FACTURE ALIMENTAIRE ?

Elle s'élevait à 6 milliards de dollars, qui à elles entendre parler « était de la faute de la population qui n'arrivait pas à gérer son estomac », alors que, nul ne l'ignorait, le problème était à rechercher dans les facilités obtenues par tous ces profiteurs de « l'import-import » qui accédaient au matelas des devises sans problèmes ?

Est-ce à dire que la tripartite n'intéressait personne, qu'elle perdait, peu à peu, de sa crédibilité ? Non bien sûr, puisque les patrons, même dispersés, trouvaient toujours leurs comptes et pouvaient même demander davantage de facilitations et de mesures attractives, notamment, concernant le foncier.

Il restait les déçus, c'était tous ceux qui étaient de l'autre côté du miroir et qui se réveillaient avec la gueule de bois, conséquemment aux titres affichés par leurs quotidiens nationaux : « La tripartite avait encore une fois, accouché d'une souris », ce qui faisait dire, au plus grand nombre, à tort ou à raison peut-être que la tripartite n'était qu'un « faire valoir » de l'exécutif qui continuait à tirer les ficelles, dans l'ombre, pour domestiquer encore plus le syndicat et son chef auquel il faisait miroiter un prochain mandat et le patronat auquel il consentait le plus de largesses possibles ! Autres temps, autres mœurs !

« L'Etat, c'est l'Etat et l'argent, c'est l'argent », avait affirmé Abdelmadjid Tebboune, alors tout nouveau Premier ministre début juin. Nommé le 24 mai 2017, l'ancien ministre de l'Habitat a été qualifié par la presse algérienne de « Monsieur Propre ». 80 jours plus tard, il est remplacé par « Monsieur sales besognes », selon sa propre définition, et... trois fois Premier ministre depuis 1995.

Pour la presse algérienne, Abdelmadjid Tebboune avait payé le prix fort pour avoir voulu s'en prendre à l'oligarchie.

Il avait non seulement tenté de limiter les importations, secteur très sensible détenu par une poignée de personnes, mais aussi éloigner les lobbys de la politique.

En juillet, le gouvernement avait adressé une série de mises en demeure à plusieurs grandes entreprises algériennes ou étrangères adjudicataires d'importants marchés publics d'infrastructure, jugeant les chantiers en retard et menaçant de résilier les contrats.

« Une victoire des milieux d'affaires, non pas

sur Tebboune mais contre l'Etat », « Tebboune avait essayé de toucher aux intérêts de certains oligarques qui appartenaient au clan présidentiel comme Ali Haddad, le patron des patrons ». Tout cela, quelques jours avant la tenue de la tripartite à Ghardaïa qui promettait d'être « révolutionnaire » sur tous les plans, mais les oligarques prédateurs et leurs complices dans les rouages du pouvoir et du syndicat-maison en avaient décidé autrement ! Depuis, Abdelmadjid Tebboune avait été élu président de la République le 19 décembre 2019.

ET LES ÉVÈNEMENTS LUI ONT DONNÉ RAISON ! *

Et à chaque fois que l'occasion lui est donnée, il ne manque jamais de souligner l'impératif d'efficacité dans la prise de décision, pour éviter les erreurs du passé, notamment celles ayant caractérisé la « décennie de la mafia », en référence aux années antérieures à 2019 et « les discours mensongers du passé, notamment ceux évoquant l'incapacité du trésor public à régler les salaires des travailleurs, ou encore ceux évoquant un pseudo-aménagement des réserves de change, tout en mettant en lumière la corruption qui avait gangrené tous les secteurs » !

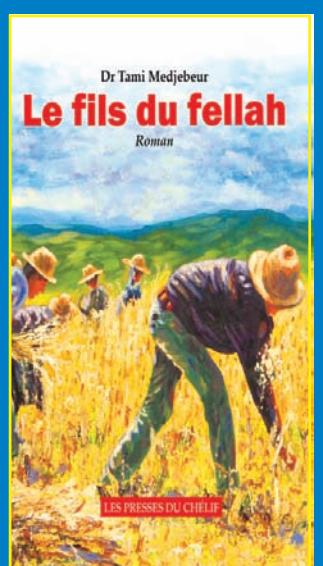
Ces pratiques visaient en fait, à démoraliser les Algériens et à livrer le pays aux mains de l'étranger, en plaçant l'Algérie sous la tutelle du Fonds monétaire international.

Aujourd'hui, le Président Tebboune semblerait favorable à un retour de la tripartite : « C'est par le biais de l'échange des idées dans un cadre dédié que l'on peut construire, à condition que l'action soit toujours motivée par un engagement en faveur de l'intérêt national », a-t-il dit en précisant « que la configuration ou l'appellation du mécanisme qui encadrera ce dialogue importait peu, l'essentiel est qu'il puisse contribuer à l'amélioration de la situation des travailleurs, mais également à éviter les conflits ».

De même importance, le retour à la tripartite « sous de nouveaux habits » se présente également comme une halte, un point d'ordre, pour établir les bilans des travaux des chantiers ouverts, autant sur le front économique que social, établir les feuilles de route sur les indicateurs réels et mettre en valeur et en exploitation la disposition des protagonistes de la scène socio-économique et leurs capacités à relever les défis de l'heure.

*Abdelmadjid Tebboune : les événements ne lui ont-ils pas donné raison ? par Cherif Ali (Le Quotidien d'Oran) du 14 juillet 2019.

HIER ENCORE... !

média tic
Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres

LE FILS DU FELLAH.

Roman de Tami Medjebeur
(Dr). Les Presses du Chélif,
Chlef 2024. 249 pages,
1.000 dinars

(Note : Disponible en arabe)

La région du Chlef. Durant la colonisation. La vie à la campagne, face à l'immense Chélif, («Ghoul El Ouidene»). Une même famille de fellahs, moyennement nantis, mais deux frères ne s'entendant pas. L'un est compréhensif, large d'esprit, adorant ses enfants (toutes des filles, dont la belle Zoubida). L'autre, véritable dictateur de sa progéniture dont Khaled le garçon, sorte d'homme à tout faire et obligé d'interrompre ses études, pourtant s'annonçant brillantes, pour être littéralement exploité par le père. Il est vrai que les temps étaient autres : la colonisation, les dépossessions de toutes sortes, une terre avare de ses bienfaits et un fleuve capricieux pouvant tout emporter en peu de temps, poussant les

populations à la ruine et à la famine. De plus, l'esprit tribal ou clanique ou groupal continuait à faire des ravages entraînant certes, une certaine solidarité en cas de coups durs, mais aussi des rivalités empêchant toute forme de progrès. Ainsi, dans ce roman, le seul qui se permettait d'aller étudier... à Alger, était le fils du caïd, un gentil garçon au demeurant... heureusement assez près de ses camarades de la région. Aux idées assez modernistes... De la graine de révolutionnaire, puisque le roman décrivait la société rurale, paysanne, simple, mais dure, très dure à la fin des années 1940 - début des années 1950.

L'auteur, dont c'était le premier roman (édité alors en 1961 à Paris), roman écrit en 1958 (donc en pleine guerre de Libération nationale) alors qu'il était en prison, depuis janvier 1957 pour ses activités politiques au sein du Fln, se devait de prendre certaines précautions pour être publié. On comprend donc le stratagème pour «camoufler» son engagement, il a plaqué une belle mais tragique histoire d'amour. Roméo et Juliette d'Algérie... la belle, promise à un autre que son cousin bien-aimé, se suicidant et l'amoureux, malgré tout respectueux des opinions tranchées de son dictateur de père, qui refusait toute alliance avec la famille de son propre frère et ce pour des raisons toutes mesquines... sombrera dans la folie.

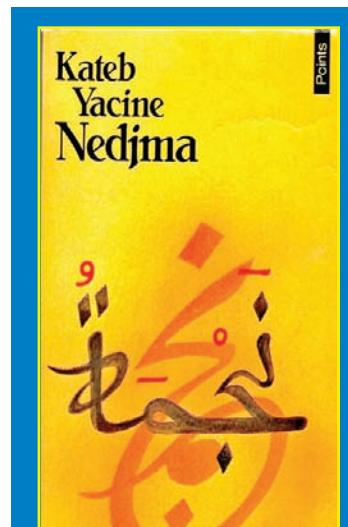
L'Auteur : Docteur en Médecine ayant pratiqué à Oran (Université de Paris). D'ailleurs, l'hôpital d'Ain El-Turck porte son nom. Né en 1926 (et décédé à Oran en 2005) dans un village situé entre Boukadir et Sobha (Chlef). Plusieurs livres dont «Mémoires d'un médecin légiste» en 1990 et un dernier roman... en 2004.

par un père qu'elle ne connaît pas et fille d'une étrangère, née de l'adultère et du crime...) et nos héros avec, la suivant, la poursuivant, la devançant, l'attendant, l'espérant... et elle, insaisissable, s'offrant, échappant... Ils sont quatre jeunes hommes à la courtiser. Ils errent à travers le pays (nord-est), servant comme manœuvres sur des chantiers...

Le dur labeur, le mauvais vin, le haschich, les femmes «faciles», les insultes racistes, le chômage, les marchands de sommeil, la prison et les coups... dans une patrie occupée, détournée et violée et pas tendre pour ses propres enfants. Une Algérie tragique. Une Algérie déjà (nous sommes en 1956) en guerre !

L'Auteur : Il n'est plus à présenter. Né à Constantine en 1929. Poète, romancier, journaliste, homme de théâtre, militant politique (il a participé aux grandes manifestations de Sétif en mai 1945 alors qu'il n'avait que 16 ans, encore lycéen... emprisonné durant quatre mois).

Grand voyageur Grand défenseur de l'amazighité et de l'utilisation de l'arabe algérien. Auteur de plusieurs ouvrages et détenteur de plusieurs Prix et Distinctions. Décédé en 1989 à l'âge de 60 ans... à peine.



NEDJMA.
Roman de Kateb Yacine.
Editions du Seuil, Paris 1956,
puis avril 1996 (avec une
préface de Gilles Carpentier)
275 pages, 980 dinars

D e Constantine à Bône, de Bône à Constantine, avec un détour par Sétif... voyage une femme, Nedjma (fascinante «métisse» bel et bien née en Algérie, fille de la tribu

Extraits : «Lorsqu'elles (note : les femmes... à la fin du mois de Ramadhan et après l'Aïd) auront tout remis en ordre, elles pourront enfin jouir d'un repos bien gagné. On peut comparer ces pauvres recluses aux balayeuses des rues des villes les soirs de carnaval. Pour la population le beau côté de la médaille : courses folles et joyeux tintamare ; pour elles les revers de la médaille avec tout ce qu'il comporte comme : confettis, serpentins et fleurs à balayer» (p 93), «Combien de drames déchirants, combien de romans dont on n'a pas eu le temps de tourner - hélas ! que les premières pages, combien d'enfants privés d'affection dès leur âge le plus tendre et voués à une misère atroce, trouvent leur origine dans cette pudibonderie intolérable à notre siècle. On tremble de rage impuissante à l'idée qu'une simple explication, franche et loyale, entre parents et enfants, éviterait tant de catastrophes» (p 133), «Pour nous, fils de fellahs, il n'est pas jusqu'à la façon dont nous avons été élevés et aux principes qu'on nous a inculqués qui n'ont été menés de telle sorte que nous soyons esclaves de nos pères, leur chose» (p 213)

Avis Récit linéaire et écriture limpide... pour une histoire d'amour classique mais émouvante. Dans un monde rural qui n'existe presque plus. Roméo et Juliette chez nous aussi ! Un film... pour occuper nos soirées de Ramadhan! Et, pour mieux faire connaître la «condition humaine» de l'époque. Pourquoi pas ?

Citations : «Le mot richesse devient une hérésie lorsqu'il s'applique à un homme qui s'entête à mener une vie médiocre» (p88), «Au-delà de la soixantaine tous les vieillards se ressemblent surtout lorsqu'ils sont barbus, et à plus forte raison lorsqu'ils ont le même air de famille» (p191)

Extraits : (...), «Les Bônois ont le vin mauvais ; ils ont le coup de tête empoisonné, mais leur football est en décadence ; ils sont pleins de contradictions ! Ils trichent aux cartes, et pleurent au cinéma. C'est l'influence raffinée de la Tunisie qui est cause de tout cela...» (p 87), «Écrasante comme de loin, Constantine... cité d'attente et de menace, toujours tentée par la décadence, secouée de transes millénaires, lieu de résistance et de discorde ouvert aux quatre vents par où la terre tremble et se présente le conquérant et s'éternise la résistance» (p 164), (...)

Avis Sans commentaire. Surtout ne pas se décourager face au style katibien, à nul autre pareil... pas facile à suivre, très difficile à imiter.

Citations : «Le recueillement et la sagesse, c'est bon pour les braves, ayant déjà livré combat» (p 82), «N'y a-t-il que le crime pour assassiner l'injustice ?» (p 91), «L'enterrement des vérités est la cause des calamités» (p 132)

(Fiche de lecture, extraits pour rappel. Fiche complète déjà publiée février 2019, en www.almanach-dz.com/histoire/bibliothèque/dalmanach)

Sommet de la Ligue arabe : assistera-t-on à un sursaut ?



Par Mustapha Aggoun

M esdames et Messieurs les dirigeants de la Ligue arabe, le 27 février 2025 ne sera pas un sommet comme les autres, ce ne sera pas une de ces rencontres où l'on aligne des formules convenues, où l'on se salut, où l'on débat mollement avant de se disperser en laissant les choses suivre leur cours. Non, cette fois, vous êtes face à un basculement, face à une infamie si brutale qu'elle vous constraint à sortir du flou, à briser l'ambiguïté, à cesser de jouer avec les mots et les faux-semblants. Cette fois, il ne s'agit pas de marchandages, d'accords, de compromis ou de résolutions creuses, il s'agit d'un peuple qu'on veut déraciner, d'une terre qu'on veut vider, d'une histoire qu'on veut effacer sous vos yeux, avec votre silence, votre passivité, votre fatigue.

Il aura fallu cet électrochoc pour que vous soyez contraints de prendre position, pour que vous n'ayez plus d'autre choix que de dire «non». Mais ce «non» sera-t-il un cri sincère, ou juste une posture pour apaiser vos peuples ? Depuis trop longtemps, vous avez laissé la Palestine devenir un dossier parmi d'autres, une question qu'on gère, une variable d'ajustement dans vos relations avec les puissants de ce monde. Depuis Camp David, Oslo, Wadi Araba et Abraham, la Cause palestinienne s'effiloche, se dissout dans les négociations, s'efface dans les concessions, se réduit à un slogan que l'on brandit sans y croire vraiment. Vous avez laissé les fissures se creuser, vous avez accepté la normalisation, l'humiliation, la compromission, vous avez regardé certains d'entre vous serrer la main de ceux qui massacrent et expulsent, vous avez laissé la peur guider vos décisions, la prudence étrangler vos élans, le réalisme étouffer la dignité.

Mais Trump est allé trop loin, il vous met au pied du mur, il vous oblige à vous regarder dans un miroir sans fard, il vous force à choisir entre l'infamie ou l'honneur. Car il ne s'agit plus seulement de dénoncer, de s'opposer en paroles, il s'agit de savoir si vous avez encore un poids dans l'Histoire, si vous avez encore la capacité d'agir, si ce sommet sera un tournant ou juste un théâtre où l'on feint de s'indigner avant de reprendre le cours normal de l'impuissance.

Car l'impuissance, Mesdames et Messieurs, vous en avez fait une tradition. Depuis votre création en 1945, vous n'avez cessé de cumuler les échecs, de vous enfoncez dans des querelles intestines, de vous saborder vous-mêmes. 1948, première guerre israélo-arabe : vos armées s'avancent en ordre dispersé, mal préparées, désorganisées, et c'est la Nakba, l'expulsion de centaines de milliers de Palestiniens, la naissance d'un État sioniste sur les ruines de leurs maisons et de leurs champs. 1967, la guerre des Six Jours : une humiliation éclaire, Jérusalem-Est, la Cisjordanie, Gaza, le Golan, le Sinaï perdus en quelques jours, un effondrement militaire suivi de décentries d'atermoiements.

1979, les accords de Camp David : l'Egypte, pays pivot du monde arabe, signe la paix avec Israël et brise ce qui restait d'unité dans le Front arabe. 1991, la guerre du Golfe : l'Irak envahit le Koweït, et au lieu de régler la crise en interne, certains d'entre vous ouvrent la porte à l'intervention occidentale, transformant la région en champ de bataille pour des décennies. 2003, l'invasion américaine de l'Irak : aucun plan, aucune action concertée, aucune réaction autre que des communiqués stériles alors qu'un pays arabe est détruit sous vos yeux. 2011, les soulèvements arabes : désunion totale, soutien hypocrite ou aveuglement volontaire face aux aspirations populaires, et voilà le monde arabe plongé dans le chaos, des guerres civiles, des interventions étrangères, des États effondrés. Et la Palestine dans tout cela ? Toujours le même cycle : indignation, réunions, promesses, puis l'oubli, le silence, l'inaction.

Depuis 1973, jamais vous n'avez réussi à formuler une position commune qui ait du poids, jamais vous n'avez osé aller plus loin que la rhétorique, jamais vous n'avez su dépasser vos désaccords pour imposer une ligne claire. Mais cette fois-ci, vos peuples vous regardent, l'histoire vous scrute, la Palestine vous attend.

Allez-vous une fois de plus vous réfugier derrière des formules vagues, des condamnations prudentes, des déclarations vidées de leur substance ? Allez-vous vous dispersez après ce sommet en laissant encore une fois l'occupant et ses alliés dicter la suite des événements ? Ou allez-vous, enfin, rompre le cycle de la soumission et dire, avec force, avec courage, avec dignité, que cette fois-ci, non, ça ne passera pas, que cette fois-ci, la Palestine n'est pas seule, que cette fois-ci, les Arabes n'accepteront pas l'inacceptable ? L'heure n'est plus aux postures, l'heure n'est plus aux faux-semblants, l'heure est venue de faire face à l'Histoire. Et cette Histoire retiendra votre réponse.

Pour une meilleure fluidité de la circulation à Es-Sénia Démantèlement des obstacles anarchiques et sans autorisation

J. Boukraa

L'opération de démantèlement des obstacles anarchiques et sans autorisation, lancée il plus d'un mois, a permis au services de la commune de libérer plusieurs espaces squattés par des commerces et des propriétaires de villa, pour en faire des espaces privés de stationnement ou pour les camions d'approvisionnement, dans la commune d'Es-Sénia et ses localités.

Outre le déboulonnement et l'enlèvement des plaques de signalisation installées sans autorisation, les services ont libéré plusieurs espaces publics où des commerçants ont fait main basse sur les espaces autorisés au stationnement, en installant les escabeaux, les chaises et différents autres objets hétéroclites pour interdire l'accès aux véhicules. Certains ont même procédé à l'installation de barrières en acier ou des blocs de

béton. Auparavant, à l'instar d'autres communes de la wilaya d'Oran, une vaste opération de démantèlement des obstacles et autres parking lock posés de manière anarchique et sans autorisation a été lancée dans la commune d'Oran.

Selon les services de l'APC, l'opération a ciblé dans un premier temps le chef-lieu de commune, notamment les grandes artères et les grandes places de la commune, avant d'élargir le démantèlement aux autres localités. Selon les mêmes sources, cette opération intervient après l'enlèvement de plusieurs ralentisseurs anarchiques au niveau du chef-lieu de commune. Les mêmes interlocuteurs indiquent que l'opération vise à assainir graduellement la voie publique de tous types d'obstacles anarchiques qui entravent, dans certaines artères, le stationnement libre et la circulation automobile. Les responsables de la commune qui ont été in-

terpellés à maintes reprises par les riverains veulent mettre un terme aux dépassements de certains citoyens et des commerçants qui se sont adjugé le droit de s'accaparer des espaces publics, soit pour les réserver au stationnement de leurs propres véhicules, soit pour empêcher les autres automobilistes d'y stationner sous prétexte qu'ils sont mitoyens à leurs habitations ou de leurs commerces. L'opération vise à démanteler tous les obstacles dressés sur la voie publique ou sur les trottoirs, notamment les tubes en béton, les bacs à plantes.

Par ailleurs, l'opération de lutte contre le squat des espaces publics a permis aux services de la commune de dresser plusieurs mises en demeure à des commerçants squattant une bonne partie de l'espace public. Il s'agit de revendeurs de matériaux de construction, de mécaniciens, de revendeurs d'électroménager, de vulcanisateurs, de drogueries, etc.

Service de neurologie de l'hôpital de Oued Tlélat Lancement de la thrombectomie mécanique dès l'année prochaine

Le service de neurologie au niveau de l'Etablissement spécialisé en urgence médico-chirurgicale de Oued Tlélat (Est d'Oran) œuvre pour lancer, dès l'année prochaine, une technique appelée «thrombectomie mécanique» pour améliorer la prise en charge des AVC, a-t-on appris de la cheffe de service, Pr Douziaz Badsi.

«Nous sommes en train de former des neurologues pour espérer commencer cette technique dans l'établissement spécialisé dans les UMC d'ici l'année 2026», a indiqué Pr Badsi, en marge du Congrès international sur les urgences médico-chirurgicales clôturé mardi. «Nous voulons développer, ici au Trauma-Center de Oued Tlélat, la thrombectomie, qui s'avère très utile dans beaucoup de cas d'AVC très sévères, sans laisser de séquelles neurologiques aux patients,

c'est un projet du ministère de la Santé et on tient beaucoup à sa réussite», a-t-elle fait savoir.

Cette technique, qui représente une révolution dans la prise en charge de l'AVC, consiste au débouchage de l'artère cérébrale responsable de l'infarctus afin de rétablir la circulation sanguine. Elle est réalisée soit en complément de la thrombolysé intraveineuse soit seul, après l'avis d'une équipe spécialisée. Se pratiquant dans un bloc opératoire, sous anesthésie locale ou générale, le geste de thrombectomie mécanique consiste à piquer dans l'artère fémorale (au pli de l'aïne), à remonter par les artères jusqu'à l'artère du cerveau bouchée et aller chercher le caillot. Toutefois, a-t-elle souligné, «il faut mettre les moyens matériels et humains pour la réussite de ce projet, principalement la formation continue des neurolo-

gues». La spécialiste a rappelé que son service compte plusieurs unités prenant en charge des maladies neurologiques, telles la sclérose en plaques, l'épilepsie, le parkinson et l'alzheimer. Et pour garantir une meilleure prise en charge de toutes ces pathologies, il faudrait, selon elle, une spécialisation des neurologues.

Ce congrès international a vu la participation de plus de 170 spécialistes nationaux et étrangers (Egypte, Tunisie et Niger), en plus de spécialistes algériens travaillant dans des hôpitaux étrangers. Une série d'interventions a été présentée, lors de ce congrès, abordant des sujets tels que «les AVC : diagnostic et traitement», «le rôle de l'imagerie dans le diagnostic et le traitement des AVC», «les céphalées aiguës : le point de vue du neurologue» et «les crises épileptiques : le comportement à adopter».

Projet de l'unité d'autogreffe du CHU d'Oran

Les travaux de réalisation en voie de finalisation

Les travaux de réalisation de l'unité d'autogreffe au CHU d'Oran, deuxième du genre au niveau de la région ouest après celle de l'EHU d'Oran, est dans sa phase de finalisation, ces travaux ayant atteint les 90%, a indiqué le chef de service d'hématologie, Pr Messaoudi Reda. Cette unité contribuera à la prise en charge des malades souffrant de différentes maladies du sang, notamment les leucémies, ce qui réduira le

transfert vers le centre du pays de ces malades, a-t-il expliqué. Cette unité est composée de 9 lits d'isolement, d'une sous-unité de collecte cytophérèse de cellules souches hématopoïétiques pour la conservation de ces cellules et une autre sous-unité pour l'irradiation des produits sanguins, a-t-il fait savoir.

L'unité d'autogreffe a été également équipée d'un PACS de radiologie, qui a un système de gestion

électronique des images médicales avec des fonctions d'archivage, de stockage et de communication rapide, a-t-il expliqué. S'agissant de l'équipe qui se chargera de cette unité, le Pr Messaoudi a fait savoir que certains spécialistes sont déjà formés, alors que d'autres sont en cours de formation au niveau de l'unité de l'EHU d'Oran pour pouvoir commencer les autogreffes, dès que la structure sera finalisée.

Pour un meilleur accompagnement et pour plus de motivation La direction de l'éducation sensibilise les élèves du secondaire

K. Assia

Pour renforcer davantage leur motivation et surtout pour un meilleur accompagnement, la direction de l'éducation a lancé une vaste campagne de sensibilisation et d'information en direction des élèves du secondaire.

Une initiative louable qui est menée en coordination avec le bureau de wilaya des parents d'élèves de sorte que des sorties sont effectuées dans plusieurs lycées à travers la wilaya d'Oran de quoi renforcer ce rapprochement éducation-élèves et ainsi leur offrir toutes les conditions de réussite. Ainsi, une visite a été effectuée par le directeur de l'éducation aux lycées Mouloud Ka-

cem et Akid Othmane dans la commune de Aïn El Turck.

Accompagné des membres du bureau local des parents d'élèves, des conseillers pédagogiques et d'orientation, le premier responsable du secteur de l'éducation à Oran M. Oubelaid Abdellkader a insisté lors d'une rencontre avec les élèves du secondaire et notamment ceux de troisième année sur les moyens mis en place par l'Etat pour les accompagner et leur permettre d'atteindre des résultats de plus en plus concluants. Dans ce registre, l'ac-

cent a été mis sur la nécessité de multiplier les efforts et de se concentrer sur leur cursus scolaire afin de mieux préparer les examens et concrétiser ainsi leurs objectifs qui sont la réussite et le progrès.

Le responsable n'a pas hésité à mettre en relief tous les moyens mis en place par l'Etat et l'intérêt accordé à l'enseignement à travers une panoplie de mesures qui visent à développer le secteur de l'éducation et à la propulser vers le rang requis du progrès et de la performance.

Horaires des prières pour Oran et ses environs

14 chaâbane 1446

El Fedjr 06h28	Dohr 13h17	Assar 16h19	Maghreb 18h47	Icha 20h05
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



La police multiplie les opérations de contrôle

Près de 900 infractions routières en une semaine

K. Assia

d'immatriculation avec les caractéristiques techniques et 51 infractions pour non-respect des signalisations.

D'autre part, pour éviter les stationnements interdits et aussi les stationnements anarchiques qui entravent la circulation et créent des goulets d'étranglement notamment aux heures de pointe, les mêmes services ont enregistré 155 infractions pour stationnement interdit et 29 autres ont été relevées pour circulation en sens interdit. Par ailleurs, 107 cas d'infractions liées au non-respect de la vitesse limite ont été aussi constatés durant cette période. Plusieurs amendes et sanctions sont prévus par le décret exécutif 04-381 et ce pour les différents types de véhicules à l'encontre des conducteurs dépassant les limitations de vitesses autorisées. Notons que des numéros verts, le 17, le 1548 en plus de l'application «Allo chorta» sont mis à la disposition des citoyens.

Vaste opération de police à Bir El Djir 31 individus recherchés arrêtés

K. Assia

sonnes recherchées et 10 recherchées par des mandats délivrés par la justice. Par ailleurs, 15 individus ont été arrêtés pour détention et commercialisation de stupéfiants, port d'armes prohibées entre autres. Cette opération qui a mobilisé d'importants moyens humains et matériels a ciblé tous les quartiers et zones relevant de Bir El Djir et a donné lieu au contrôle de 214 véhicules dont 49 ont été mis en fourrière. D'autre part, 30 motos ont été aussi contrôlées et 16 ont été mises en fourrière. Les policiers ont relevé 103 infractions routières. D'autre part, 33 commerces ont été contrôlés.

Homicide dont a été victime une jeune fille à Chtéïbo

L'auteur présumé arrêté

K. Assia

le localiser. Afin d'échapper aux représailles, il se cachait dans un appartement qu'il a loué au centre-ville. Toutefois le travail mené par ce service spécialisé et une fois toutes les procédures réglementaires suivies auprés du tribunal d'Oran, les enquêteurs ont mis en place un plan minutieusement étudié qui a permis de l'arrêter ainsi que son complice.

Une quantité de 5 gr de cocaïne, des comprimés psychotropes et une somme d'argent ont été récupérés à l'issue de cette opération. Ils seront présentés au tribunal après enquête.

Communiqué de presse

L'Entreprise Nationale de Communication, d'édition et de Publicité ANEP a le plaisir d'annoncer sa participation au Salon National du Livre d'Oran, organisé par le Ministère de la Culture et des Arts à travers l'Agence Algérienne pour le Rayonnement culturel (AAC), et qui se déroule du 10 au 17 février 2025 au Musée d'Art Moderne d'Oran.

Nous vous invitons à venir découvrir nos différents titres exposés et nos dernières publications. Profitez de cette occasion pour rencontrer nos auteurs lors des séances de vente-dédicace programmées à l'occasion de cet événement culturel important :

- Jeudi 13 février 2025, «Kamel Daoud : Cologne, contre-enquête», Ahmed BENSAADA
 - Samedi 15 février 2025, «Hassi-Mefsoukh village de mon enfance», Akila KADAOUI
- L'ANEP est ravie de vous accueillir sur son stand et vous souhaite une agréable lecture.

Tiaret

Le secteur de la santé renforcé



Deux polycliniques de la ville de Tiaret ont repris, récemment, leurs activités après avoir bénéficié d'une réhabilitation complète de leurs installations, selon le directeur de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Tiaret, Omar Zitouni.

M. Zitouni a précisé que les polycliniques «Benamara Fatma», implantée à la cité «Rahma» et «Sadek Mohamed», du quartier Kermâne ont bénéficié d'une réhabilitation totale, avec des aménagements de leurs structures, afin d'offrir de meilleures conditions pour la prise en charge des patients et améliorer les conditions de travail du personnel.

«Ces opérations ont été réalisées en quatre mois dans le cadre du programme sectoriel», a fait savoir la même source.

La réhabilitation de la polyclinique Benamara Fatma a nécessité la mobilisation d'une allocation budgétaire estimée à 26,3 millions de dinars, tandis que la mise à niveau de la polyclinique «Sadek Mohamed» a nécessité 17,5 millions de dinars, a-t-il ajouté.

Les travaux ont porté sur l'aménagement des accès destinés aux ambulances, des salles d'accueil et d'orientation, ainsi que la rénovation de l'étanchéité, de la peinture, des réseaux d'éclairage et de chauffage dans les différentes services, tels que les salles de consultation, de radiologie, de laboratoire, de soins de maternité et de pédiatrie, ainsi que de la dentisterie, et enfin l'équipement, a souligné M. Zitouni.

Il a également fait état de l'ouverture d'un point de garde nocturne à la poly-

clinique «Sadek Mohamed» de Kermâne, relevant que cette opération «a contribué à assurer une meilleure prise en charge des patients qui se rendaient auparavant dans d'autres polycliniques des quartiers voisins ou aux urgences de l'hôpital Youssef Damerdjia».

Le même responsable a, par ailleurs, annoncé que le quartier Kermâne devra être bientôt renforcé par une nouvelle polyclinique moderne prévue au nouveau pôle urbain.

Il a rappelé que la reprise de l'activité médicale à la polyclinique «Benamara Fatma» a permis de réduire la pression sur la polyclinique «Bouiche Farid», implantée dans la cité «Bellevue», où de nombreux citoyens se rendaient pour effectuer des analyses, des radiographies ou pour des soins urgents pendant la nuit.

Tlemcen

130 opérateurs au salon de la production et de l'exportation

La 3e édition du Salon de l'Ouest de la production et de l'exportation a été inaugurée, lundi à Tlemcen, sous la supervision de représentants du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ainsi que du président du Conseil du Renouveau économique, en présence des walis de Tlemcen, Oran, Sidi Bel-Abbès, Aïn-Témouchent, Saïda, Naâma et El-Bayadh.

Organisée au Centre des arts et des expositions de Tlemcen, jusqu'au 13 février, cette édition rassemble 130 opérateurs économiques venant de 16 wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, activant dans divers secteurs industriels relevant des directions régionales du Commerce d'Oran, Saïda et Béchar.

Dans une allocution lue par son directeur de cabinet, M. Zellagui Djamel-Edine, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, a souligné que cette édition, placée sous le slogan «L'investissement au service de l'exportation», vise à mettre en avant «les capacités de production et d'exportation de la région de l'Ouest algérien, considérée comme un pôle économique d'excellence, actif dans l'exportation hors-hydrocarbures, et à donner un élan supplémentaire à tous les producteurs et professionnels liés à la production, à la valorisation et à l'expor-

tation des produits industriels, agricoles et des services».

Le ministre a affirmé que «le secteur du commerce extérieur avance dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie globale adoptée par le pays, qui vise à réduire progressivement la dépendance excessive à l'industrie pétrolière, en s'orientant vers la diversification de l'économie, avec un plan refléchi qui s'étend sur les années à venir».

Il a aussi précisé que l'Algérie ambitionne d'atteindre 29 milliards de dollars d'exportations hors-hydrocarbures, d'ici 2030, en se concentrant sur des secteurs prometteurs comme l'agriculture, l'industrie de transformation, les produits industriels et le tourisme.

Il a souligné que «la dynamique observée dans le commerce extérieur est due à une série de mesures incitatives pour les exportateurs, telles que des réductions fiscales, la création d'un Fonds de soutien aux exportations et l'ouverture de lignes aériennes et maritimes pour renforcer le rôle pivot de l'Algérie dans la région et élargir le réseau bancaire à l'étranger».

De son côté, le président du Conseil du renouveau économique, Kamel Moulla, a déclaré que «les exportations hors secteur pétrolier ont connu un bond qualitatif, ces dernières années», ajoutant que

«les exportations hors-hydrocarbures sont désormais un élément stratégique aux dimensions plus larges, permettant de renforcer les liens avec notre diaspora à l'étranger et de consolider la position de l'Algérie en tant que carrefour stratégique des échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Europe».

«La qualité de nos produits et notre compétitivité représentent une réelle opportunité pour attirer davantage d'investissements étrangers et de renforcer des partenariats économiques durables», a-t-il affirmé.

Le programme de cette manifestation, marquée par la participation d'entreprises d'assurance, de banques et d'établissements actifs dans l'exportation ainsi que de l'Université Aboubakr Belkaïd de Tlemcen, prévoit l'organisation de trois ateliers portant sur les thématiques suivantes : «Lois sur l'immobilier, l'investissement et le change», «Zones franches et libre-échange», et «Logistique et mesures soutenant l'exportation», animés par des experts et des représentants de divers ministères et organismes.

Par ailleurs, un concours pour le meilleur stand sera également organisé avec des prix décernés aux lauréats et une première expédition d'exportation sera lancée depuis les stands d'exposition de ce salon, indique-t-on.

Saïda

Ouverture d'un nouveau bureau de poste

Un nouveau bureau de poste a été ouvert dans la ville de Saïda afin d'améliorer les prestations postales pour les clients, selon les services de la wilaya.

Ce bureau de poste de troisième catégorie a été mis en service, lundi, dans le quartier Larbi Ben M'hidi, au chef-lieu de la wilaya, dans le cadre de la stratégie de rapprocher les clients des installations d'Algérie Poste.

Il a été précisé que ce quartier connaît une grande densité de population et l'ouverture de ce bureau vise à alléger la tension sur les autres bureaux de poste du chef-lieu de wilaya, a-t-on indiqué. Ce nouveau bureau de poste facilite principalement les opérations de retrait d'argent, en particulier pour les clients de la poste résident dans les quartiers Larbi Ben M'hidi et les zones voisines, où ils peuvent bénéficier de tous les ser-

VICES et opérations postales, selon la même source. De nombreux clients d'Algérie Poste, résidant dans le quartier précité et les autres cités limitrophes, ont salué cette initiative, qui leur permet d'éviter les déplacements vers d'autres bureaux de poste et de gagner du temps.

Il est à noter que la wilaya de Saïda dispose de 55 bureaux de poste traditionnels et de deux bureaux de poste mobiles.

Timimoun

Un nouveau projet de logements lancé

Un projet de réalisation de 85 logements de type public locatif (LPL) a été lancé mardi dans la daïra d'Ougrout par les autorités de la wilaya de Timimoun, ont indiqué les services de la wilaya.

Le wali Benamar Souana a procédé, lors de cette opération tenue dans le cadre d'un programme de 1.000 LPL accordé à la wilaya, à la pose de la première pierre d'une tranche de 60 LPL dans la commune d'Ougrout (70 km Sud de Timimoun), avant de s'enquérir des chantiers de 50 unités si-

miliaires et d'un autre lot de 40 logements du même type, prêts à être attribués à leurs bénéficiaires.

Outre la pose de la première pierre de 25 autres LPL dans la commune d'El-Metarfa, le wali a inspecté un projet de 20 logements de même type à attribuer aux bénéficiaires des communes d'El-Metarfa et de Deldoul.

Le chef de l'exécutif a appelé au respect des délais et des normes de réalisation et à l'attribution des logements aux bénéficiaires selon les normes réglementaires.

Bordj Badji Mokhtar

De nouvelles spécialités pour la formation professionnelle

Plus de 300 postes pédagogiques seront ouverts au titre de la session de février 2025, dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, ont rapporté mercredi les services du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya.

Ces postes sont répartis à travers différents modes de formation au niveau de deux centres de formation professionnelle que compte cette wilaya frontalière, et qui seront encadrés par plus de 20 formateurs, selon la même source.

Douze (12) nouvelles spécialités seront ouvertes également au titre de cette session, dans l'objectif de répondre aux exigences du marché du travail, dont la gestion et la valorisation des déchets, la gestion des ressources humaines, la soudure, la plomberie, l'installation et la réparation des équipements de télécommunication, et autres.

Ces spécialités permettront aux stagiaires la création de micro-entreprises dans le cadre des programmes d'appui aux projets des jeunes, a indiqué le directeur du centre de formation professionnelle et d'apprentissage de la commune de Bordj Badji Mokhtar, Kébir Amhamed.

De son côté, le directeur d'une structure similaire de

formation, Chahid Nouni Abdelkader, dans la commune de Timiaouine, Ouled Mohamed Abdallah, a souligné «que le secteur œuvre pour assurer de nouvelles spécialités, en réponse aux besoins exprimés par les jeunes, dans le cadre du programme de réforme du secteur visant à offrir une formation répondant aux besoins du marché de l'emploi, et aux spécificités de la région».

Les inscriptions via la plate-forme numérique "Takwine" sont ouvertes jusqu'au 15 février au profit des jeunes des deux sexes de la région de différents niveaux désirant suivre une formation, afin d'obtenir un diplôme qui leur permettra de rejoindre le marché de l'emploi, a-t-il ajouté.

L'opération de sélection et d'orientation des candidats aura lieu immédiatement après la fin des inscriptions, et se poursuivra trois jours durant à travers les établissements de formation de la wilaya, selon la même source.

Les offres de formation concernent tous les jeunes, les catégories sociales, ainsi que les professionnels désirant bénéficier d'une formation pour assurer leur futur dans la vie professionnelle, avec la possibilité de créer leurs propres projets, a-t-il souligné.

Adrar

Le Festival international du théâtre du Sahara institutionnalisé

Le Festival culturel international annuel du théâtre du Sahara a été institutionnalisé à Adrar par un arrêté ministériel, paru au dernier Journal officiel n° 7.

Signé par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, l'arrêté du 21 Rajab 1446 correspondant au 21 janvier 2025, porte institutionnalisation du «Festival culturel international du théâtre du Sahara», conformément au décret exécutif

03-297 du 10 septembre 2003, modifié et complété, fixant les conditions et les modalités d'organisation des festivals culturels en Algérie.

Le nombre des festivals institutionnalisés s'élève à 176 dont 29 internationaux, 33 nationaux et 114 locaux, dédiés à des domaines artistiques notamment le cinéma, le théâtre, la musique, la danse, la littérature, le livre ainsi que les arts plastiques et populaires.



AVIS DE PRESELECTION

Concours Restreint N°103/2024

Madame la directrice des équipements publics de la wilaya d'Oran, informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participé au concours restreint N° 103/2024, relatif à la maîtrise d'œuvre « **ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN CENTRE REGIONAL DES ARCHIVES DU TRESOR A ORAN** », paru au quotidien « Le Quotidien d'Oran » le 07/01/2025 et le 08/01/2025 en langue étrangère et « **الجمهورية** » en langue arabe le 09/01/2025, que la liste des bureaux d'études présélectionnés est arrêté comme suit :

N° plis	Les bureaux d'études pré-qualifiés pour la 2 ème phase
01	BET ACTED
02	Groupement BET SABRI KADA (chef de file) + BET BELLABACI ABDEOUAHAB
03	Groupement BET YACOUBI ASMA (chef de file) + BET SLIMANI SABIHA
04	Groupement BEG DECO BET SLIMANI YASSINE +BET BOUABDESSALEM LOTFI (chef de file)
05	GROUPEMENT GSA BET SOUILDI SOUAD (chef de file) + BET AIT SIDHIOM RACHID
06	BET BOURAS RIAD
07	BET URBATEX MEDHKOUR BOUALEM AMINE
08	GROUPEMENT ART CAM BET OMARI ABDENACER (chef de file) + BET MOULAI ARBI FOUIZA
09	BET YESSAD AHMED
10	BET BOUACHA LAHOURI
11	BET NEW CONCEPT BENZAIR MOHAMED
12	GROUPEMENT GEM BET OUHASSINE (chef de file) + BET ABASSI MOUAAD
13	GROUPEMENT ARCHIBO BET BENAMIRA OKBA (chef de file)+AOUINAT NACEREDDINE +BET YAGOUBI MOUSSA
14	GROUPEMENT LAKHAL BET LEMDANI TOUFIK (chef de file) + BET LAKHAL IMENE
15	GROUPEMENT 2 A EXPERT BET AMEUR LARBI (chef de file) +BET KRIM ARBI HABIB
16	GROUPEMENT SDSR BET DJERIOU TEWFIK (chef de file) +BET SAYAH ABD ESSMAD +BET SAAD CHEMLUL CHAIMA
17	GROUPEMENT HTB ARCHITECTES BET ANES HASSNI TAWFIK (chef de file) +BET CATAKO BENIARKAT BELHADJ
18	GROUPEMENT STUDIO AZ DESIGN BET ZECHIE MED AMINE (chef de file) + BET SALEM HANANE

Les candidats présélectionnés sont invités à remettre l'offre technique l'offre de prestation et l'offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la référence et l'objet du concours ainsi que la mention « offre technique » ou « offre de prestation » ou « offre financière », les enveloppes sont mises dans une enveloppe anonyme, comportant la mention :

A
Mme le Directrice des équipements publics de la Wilaya d'Oran
« À n'ouvrir que par la commission Interne d'ouverture des plis »
Concours National D'architecture Restreint N°103 /2024.

PROJET : « **ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN CENTRE REGIONAL DES ARCHIVES DU TRESOR A ORAN** »

CONSISTANCE DES OFFRES :

I- OFFRE DES PRESTATIONS GRAPHIQUES

Comprend les pièces graphiques et écrites suivantes :

Dossier Graphique comprend les pièces graphiques et écrites suivantes :

I-1- Vues en 3D PIÈCES GRAPHIQUES SOUS FORMAT A2.

- Plan de situation à l'échelle appropriée.
- Plan de l'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat ech : 1/200 ou 1/500.
- Plan topographique.
- Plan de masse ech : 1 /500.
- Plans des différents niveaux ech : 1/100 ou 1/200.
- Façades et coupes ech : 1/200.
- Plans des voies et réseaux existants
- Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du projet.
- Vue en 3D
- L'enveloppe scellée Elle contient l'identification du candidat (Le nom, la raison sociale, Numéro de portable, Numéro de téléphone fixe, le numéro de fax, Email s'il existe et l'adresse de la personne physique ou morale du candidat ainsi que le code du bureau d'études qui devra être constitué de cinq « 05x chiffres

N.B : Le Code Choisi Par Le soumissionnaire Contient 5 Chiffres Avec Type De Police « Times New Roman » Taille De La Police 16

I-2 PIECE ECrite

- Le mémoire explicatif du projet faisant ressortir ce qui suit :
 - Présentation du projet (architecture, aménagement, le coût des travaux)
 - L'inscription dans le site, options techniques et esthétiques
 - Un tableau comparatif des surfaces du projet
 - PV de visite du site ou déclaration de visite du site à remplir le modèle du CDC ci joint en annexe

II-OFFRE TECHNIQUE

Comprend les documents suivant :

1. Le cahier des charges dument signé et renseigné portant la mention « **lu et accepté** »
 2. La déclaration à sousscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
 3. Protocole d'accord en cas de groupement : celui-ci devra indiquer les parts et les missions de chaque architecte avec précision du Chef de file disposant de la majorité des parts (plus de 51%).
4. **Un mémoire technique** établi conformément à l'annexe ci jointe justifiant ce qui suit :
- a) Les Moyens humain à mettre à la disposition du projet justifié par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS et le certificat ou attestations de travail
 - b) Moyens matériels à mobiliser pour le projet.
 - c) Un registre de commerce électronique pour les bureaux d'études qui disposent d'un registre de commerce N.B : le mémoire technique est une pièce obligatoire. Toute offre ne contient pas le mémoire technique rempli conformément au modèle joint en annexe est une offre non conforme.

III-OFFRE FINANCIERE

Comprend

1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
2. Proposition d'honoraires (En TTC) pour la prestation de la maîtrise d'œuvre partie fixe et partie variable définie en annexes jointes au cahier des charges renseignées datées et signées :
 - ♦ Annexe 01 évaluation des honoraires
 - ♦ Annexe 02 (liste nominative des intervenants)

Les plis devront être, cacheté sur laquelle seront portées les mentions, ci-après

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE N ° 103 / 2024
ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN CENTRE REGIONAL DES ARCHIVES DU TRESOR A ORAN
A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Adressé à Madame la Directrice des Équipements Publics de la Wilaya d'Oran

Dans cette deuxième phase, la date limite de dépôt des offres techniques, des prestations et les offres financières correspond aux derniers jours de la durée de préparation qui est de 30 jours cette date est fixée dans le courrier d'invitation transmis par le service contractant aux candidats présélectionnés.

La date limite de dépôt des offres : **Technique, De Prestations Graphiques Et Financière.**

Correspond au dernier jour de la durée de préparation qui est de 20 jours, soit le..... à 12h00

*L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en séance publique

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours

*Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres de 30 jours augmentée de (3) trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

* Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DEP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers.

* Si le jour du dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

N.B : Pour plus d'information les soumissionnaires doivent se référer aux dispositions du cahier des charges.

LA DIRECTRICE



EPE/Spa Laiterie Fromagerie TESSALA

Filiale du groupe GIPLAIT, au capital social de 1 075 470 000 DA
N° d'identification fiscale : 0997 22 0022025 61

✉ Route de Tenira Prolongée - B.P 157 Sidi Bel-Abbes ALGERIE
☎ 048 77-52-14
☎ 048 77-58-83
✉ giplaits.tessala.sba22@gmail.com

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2025

L'EPE/Spa Laiterie Fromagerie TESSALA, filiale du Groupe GIPLAIT, lance un avis d'appel d'offres national restreint n°01/2025 pour :

Elimination de deux (02) transformateurs contenant des traces de Polychlorobiphényle PCB (huile d'Askarel)

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges contre le paiement d'une somme de cinq mille (5.000) dinars.

L'offre technique, administrative et financière, accompagnées des documents exigés dans le cahier des charges doivent être déposées sous double-pli, cacheté et anonyme à l'adresse suivante :

EPE/Spa Laiterie Fromagerie TESSALA
Route de Tenira Prolongée - B.P 157 Sidi Bel-Abbes
Secrétariat de la Direction Générale

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra comporter que la mention :

Avis d'appel d'offres national restreint N°01/2025 Elimination de deux (02) transformateurs contenant des traces de Polychlorobiphényle PCB (huile d'Askarel) « A NE PAS OUVRIR »

La date limite de remise des offres est fixée à vingt (20) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale, à 14h00.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
L'ouverture des plis intervient le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, à 14h00, en séance publique.

ANEP N° 2531100139 Le Quotidien d'Oran 13/02/2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA DE TIZI
COMMUNE DE FROHA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° d'inscription fiscal 09.84.29.13.50.43.81.5

Conformément aux dispositions aux articles 73-82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le président de l'APC de Froha porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales N°09/2024, publié dans les quotidiens nationaux le **Quotidien d'Oran** en date du 05/01/2025 et en date du 05/01/2025 dans un délai de (10) jours.

LOT N°01:ENTRETIEN DU CV01 BIS RELIANT CW76 AU DOUAR RAS ELHANOUT PASSANT PAR DOUAR SBABNA SUR 2,7 KM.

LOT N°02:ENTRETIEN DU CR 05 BIS KERAMIM REIANT LE CW 76 AU CR 05 DERDARA SUR 1,6 KM

Qu'après ouverture des plis et évaluation des offres conformément aux critères du cahier des charges et vu les résultats de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. Le projet est attribué provisoirement aux entreprises suivantes :

N°	Designation du projet	Nom de l'entreprise	Montant en TTC	Délai	Evaluation technique	NIF de l'entreprise	Evaluation financier
01	LOT N°01: ENTRETIEN DU CV01 BIS RELIANT CW76 AU DOUAR RAS ELHANOUT PASSANT PAR DOUAR SBABNA SUR 2,7 KM	E T P H B Ouled Ouali Brahim SAIDA	18.785.340,00 DA	03 mois	70,66	1652001010 5312700000	L'offre moins disant
02	LOT N°02: ENTRETIEN DU CR 05 BIS KERAMIM REIANT LE CW 76 AU CR 05 DERDARA SUR 1,6 KM	SARL Moussa Omar Construction Mohamadia MASCARA	13.040.020,00 DA	03 mois	69,66	0017290663 89818	L'offre moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut se rapprocher de mes services, au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre technique et financière, et peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP, conformément aux dispositions aux articles 73-82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Ces recours devront être adressés à la commission communale des marchés publics.

Froha le:30/01/2025
LE PRESIDENT DE L'APC

ANEP N° 2531002135 Le Quotidien d'Oran 13/02/2025

APPARTEMENTS

■ A louer F4, 164 m², 5^e, meublé, Frangie maritime + A louer dépôt 180 m², 5m H, Bahi-Amar Senia + A louer dépôt 200 m² R+3, avec monte-charges + Bureau 100 m², sanité La Lofa + A.V F4, 136 m² + 2 box promo Bousmaha Maraval, Asc + A.V, F3, 105 m², 2^e, box, ascen, EN-SEP, Senia - Tel : 0773.24.62.36,

■ Vends ou échange contre studio (HLM Gambetta) F2 (50 m²) + terrasse 20 m², très ensoleillé, centre-ville Oran - Tel : 0554.71.96.46

■ Loue F3 avec garage, rdc d'une villa, située à Es Senia, à proximité de la clinique Kara, 85 m², entrée indépendante - Tél : 0699.89.42.73

■ Vds F3-F4-F5 promotionnels, cuisine équipée, ch/central, box... à Maraval, Protin, Cité Petit, Fernandville, rue d'Arzew - Tel : 0772.43.37.38- 0660.88.46.15

EMPLOIS

■ Particulier cherche femme de ménage à Oran - Tél : 0673.48.44.06

■ Particulier à Oran cherche une femme de ménage 6j/7. Tél: 0556.31.08.90

LOCAUX

■ Vds locaux commerciaux en plein centre d'Aïn El-Turck - 1 local sur ave principale, 41 m². Le second, 33 m², actés avec L.F + location F4, 118 m² (F5) nouvelle résidence - habit ou cabinet - A Bahria -Aïn el Turck- Tel : 0774.01.89.57

VILLAS

■ A vendre maison 3 pièces, cuisine, cour, buanderie, sanitaires, sup 135 m², actée + L/F, à côté de la plage, Aïn elTurck, Oran - 0542.56.09.32 - 0798.13.95.97

■ A louer villa grande surface pour sté, à Courbet, voisin Peugeot autos, 1^{er} et 2^{er} étage, 10 chambres, climat, ch/c, jardin, puits et en cas de besoin d'un dépôt de 700 m² sera loué avec la villa - Tél : 0555.82.89.92 ou 0661.77.10.03

PENSÉE

A la mémoire de notre cher père et père HEMNIENE Abdelkader Driss décédé le 14/02/2022. Cela fait 3 ans depuis qu'il nous a quittés pour un monde meilleur, en laissant derrière lui un immense vide irremplaçable et que personne ne pourra combler. Ses enfants, ses petits-enfants et toute la famille HEMNIENE d'Arzew demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Puisse Dieu Le Tout-Puissant l'accueillir en Son Vaste Paradis.



Ton fils Mohamed

TERRAINS

■ Vends terrains : 117 m² Bousfer-village + 14.000 m² près mer convient promo immobilière, (Tourisme) + 4 ha à sidi Djelloul - Béni-Saf - actés avec L.F - Agimobahria Aïn el Turck -Tel : 0774.01.89.57

HUISSIERS DE JUSTICE

محضرین قضائیین

كل إعلاناتكم للبيع بالمزاد العلني في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail canalsurpub@yahoo.fr T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse

Don de sang Algérie

Donner son sang, c'est sauver une vie



التبرع بالدم الجزائري

أنقذ حياة بقطرة دم

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF : 0963 1301 91 15 239

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Dans le cadre de l'opération intitulée « **fourniture et pose des pièces de rechange automobile** »; et conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

la Wilaya de Tlemcen - Direction de l'Administration Locale , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimal N°02/DAL/2025, relatif au projet : **fourniture et pose des pièces de rechange automobile** paru dans les quotidiens nationaux « Ed Diwane » le 16 janvier 2025 et « **Le Quotidien d'Oran** » le 19 janvier 2025, que cet Appel d'Offre a été déclaré infructueux par la commission d'évaluation des offres en sa séance du 02 février 2025.

الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط - بنك

Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance-Banque

DIRECTION DU RESEAU COMMERCIAL ORAN EST AVIS AUX EPARGNANTS DE LA CNEP-BANQUE

VENTE DE LOGEMENTS

La Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance-Banque, met en vente sur listing, et avec possibilité de crédit, au profit de ses épargnants un (01) Logement promotionnel de type F5 du programme 570 Logements EL GHANAIEM Wilaya de MOSTAGANEM, dont les détails sont comme suit :

Programme	Type de logement	Nombre	Superficie m ²	Etage	Bloc	Numéro du Logement	Prix de vente logement TTC
570 logts pid el Ghanaim wilaya de Mostaganem	F5	1	127.50 M2	RDC	48	2	100 000,00 Da

Conditions à remplir

- Le postulant doit disposer d'un compte épargne logement ou un compte épargne populaire ou compte RASMALI (ou un compte d'épargne CNEP-Banque ouvert au niveau des bureaux d'Algérie Poste), ouvert depuis au moins trois (03) ans ;
- Avoir cumulé au minimum 2 000 DA d'intérêts au 31 décembre 2023 ;
- Ne pas avoir bénéficié auparavant d'un prêt hypothécaire ou d'un logement CNEP en qualité d'épargnant ;

Les intérêts

Les intérêts du conjoint, des descendants, descendants directs et collatéraux non utilisés sur compte d'épargne logement ou compte d'épargne populaire ou compte d'épargne CNEP-Banque ouvert au niveau des bureaux d'Algérie Poste ou les intérêts calculés non servis sur le compte RASMALI peuvent être cédés au postulant.

Le classement

Le classement se fera sur la base de deux critères : le montant des intérêts cumulés (non utilisés et actualisés) ainsi que l'ancienneté du compte ;

Dépôt des demandes

- l'opération de réservation, pour les épargnants intéressés s'effectue :
- En ligne via la plateforme CNEP MARKET sur <https://cnep-market.cnepbanque.dz>. Quant aux épargnantes titulaires de comptes CNEP-Banque ouverts auprès des bureaux d'Algérie Poste, ils sont invités à s'inscrire auprès de toutes les agences de la CNEP-Banque.
 - Retirer les formulaires d'inscription auprès de toutes les agences CNEP-Banque et les déposer dûment renseignés et signés auprès de la direction du réseau commercial de Oran Est

La date limite de souscription est fixée à 30 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse.

ANEPE N° 2516004580 Le Quotidien d'Oran 13/02/2025



EPE/Spa Laiterie Fromagerie TESSALA

au capital social de 1 075 470 000 DA NIF : 0997 22 0022025 61

Route de Tenira Prolongée - B.P 157 Sidi Bel-Abbes ALGERIE

Tel : 048 77-52-14 Fax : 048 77-58-83 Email : dg@lf-tessala.dz

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°02/2025

L'EPE/Spa Laiterie Fromagerie TESSALA lance un avis d'appel d'offres national restreint n°02/2025 pour :

Fourniture des ingrédients (ferments lactiques, penicillium et présure).

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le cahier des charges contre le paiement d'une somme de dix mille (10.000) dinars.

L'offre technique, administrative et financière seront déposées à l'adresse :

EPE/Spa Laiterie Fromagerie TESSALA

Route de Ténira Prolongée - B.P 157 Sidi Bel-Abbes

Secrétariat de la Direction Générale

L'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention :

Avis d'appel d'offres national restreint N°02/2025

Fourniture des ingrédients (ferments lactiques, penicillium et présure)

« A NE PAS OUVRIR »

La date limite de remise des offres est fixée à vingt (20) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale. L'ouverture des plis intervient le dernier jour de la date limite de dépôt des offres, à 14h00.

TF1

21.10 Mademoiselle Holmes



Série de suspense - France - 2024
Saison 2 - Episode 3/6

- Une histoire de soeurs
Avec Lola Dowaere, Tom Villa, Daniel Prévost, Thomas Jouannet
Charlie est bouleversée par les photos vues chez Ben. Elle retrouve Samy sur une nouvelle enquête de disparition. Deux sœurs ont été agressées et l'une d'elle a été enlevée. Le temps est compté car celle-ci souffre d'une insuffisance cardiaque qui nécessite un traitement.

RTL9

20.55 Négociateur



Film policier - Etats-Unis - Allemagne - 1998

Avec Samuel L. Jackson, Kevin Spacey, David Morse
Danny Roman, agent d'élite de Chicago, est un spécialiste des négociations lors de prises d'otages. Mais un jour, cet homme réputé pour son intégrité est mis en cause dans une affaire de détournement de fonds. Pour se donner le temps de démasquer les vrais coupables, il prend en otage son supérieur avant d'exiger que Chris Sabian, un autre négociateur en qui il a toute confiance, soit son interlocuteur.

3

21.05 Meurtres à...



Série policière - France - Belgique - 2020
Saison 8 - Episode 1/8

- Meurtres en Pays cathare

Avec Elodie Fontan, Tom Hudson

Lors de l'inauguration d'une exposition sur l'inquisition dans un célèbre château cathare, les visiteurs découvrent avec effroi le cadavre mutilé d'une jeune femme dans une cage de torture. Retrouvé sur la scène de crime, Victor, un jeune homme atteint de trisomie 21 est le principal suspect et tout semble l'accuser.

W9

21.10 Alice de l'autre côté du miroir



Film fantastique - Etats-Unis - Grande-Bretagne - Canada - 2016

Avec Johnny Depp, Anne Hathaway, Helena Bonham Carter

Après avoir longuement navigué, Alice Kingsleigh rentre à Londres en 1875, pour se retrouver confrontée à des problèmes d'argent d'une société corsetée. Profondément déçue, la jeune femme suit Absolém, désormais papillon, et, traversant un miroir, se retrouve précipitée une fois de plus au Pays des merveilles.

JEUDI

6

21.10 Ahmed Sylla : Origami



Découvert dans On n'demande qu'à en rire sur France 2 en 2011, Ahmed Sylla s'est aujourd'hui imposé comme une figure incontournable de l'humour en France. Dans «Origami», son quatrième spectacle, il explore la métaphore de l'origami pour illustrer comment nos vies se plient et se transforment à travers nos choix, nos joies, nos peines, nos victoires et nos échecs.

CINE + PREMIER

20.50 Suicide Squad



Film d'action - Etats-Unis - 2016

Avec Will Smith, Jared Leto, Margot Robbie, Cara Delevingne

À la suite de l'enterrement de Superman, Amanda, un agent des services secrets, a l'idée de créer un commando spécial, la Task Force X, regroupant des criminels ayant des super-pouvoirs pour protéger son pays. Elle recrute notamment Deadshot, un tueur à gages qui ne rate jamais sa cible, Harley Quinn, petite amie de Joker, mais aussi El Diablo, Killer Croc et Captain Boomerang.

CANAL+

21.09 Dexter : Les Origines



Série de suspense - Etats-Unis - 2024
Saison 1 - Episode 3/10

- Miami Vice

Avec Patrick Gibson, Molly Brown, Michael C. Hall, Christian Slater

La police enquête sur l'enlèvement du fils du juge Powell spécialisé dans la lutte contre les cartels de la drogue à Miami. Ce dernier a reçu un colis contenant un doigt coupé. De son côté, Dexter traque un mafieux préteur sur gages qui a déjà fait de nombreuses victimes.

CINE + FAMIZ

20.50 Le magnifique



Comédie - France - Italie - Mexique - 1973

Avec Jean-Paul Belmondo, Jacqueline Bisset, Vittorio Caprioli

Derrière sa vieille machine à écrire, François Merlin, modeste et timide écrivain de romans d'espionnage, tente de boucler le quarante-troisième épisode des aventures de son flamboyant héros, Bob Saint-Clar, un agent secret invincible et très élégant.

TF1

21.10 Danse avec les stars



Saison 14

Présenté par Camille Combal

Plusieurs célébrités, associées à des danseurs professionnels, interprètent des chorégraphies. Les couples sont ensuite notés par un jury de personnalités du monde artistique. Il est constitué de Fauve Hautot, Mel Charlot, Jean-Marc Généreux et Chris Marques. Au sein du casting de stars de cette quatorzième saison de danse de couple figurent Florent Manaudou, Adil Rami, Lénie Vacher, Charlotte De Turckheim, Eve Gilles, Sophie Davant...

2

21.10 Les Victoires de la musique



Présenté par Léa Salamé, Cyril Féraud
En direct de La Seine Musicale, Léa Salamé et Cyril Féraud présentent la 40e édition des Victoires de la Musique, le plus grand show musical français. Figurent cette année dans la catégorie Artiste masculin Gims, Justice, Philippe Katerine et Tiakola, dans la catégorie Artiste féminine Clara Luciani, Zaho de Sagazan, Santa et Yseult...

3

VENDREDI

6

21.10 Le journal de Bridget Jones



Comédie sentimentale - France - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2001

Avec Renée Zellweger, Colin Firth, Hugh Grant, Gemma Jones

À 32 ans, Bridget Jones est toujours à la recherche du prince charmant. Lors d'une réception de Noël, sa mère la pousse à se marier avec Mark Darcy, un brillant avocat tout juste divorcé. Mais ce dernier est cassant et ennuyeux.

TMC

21.25 Jumanji : bienvenue dans la jungle



Film fantastique - Etats-Unis - Inde - Grande-Bretagne - 2017

Avec Dwayne Johnson, Karen Gillan, Kevin Hart, Jack Black

En 1996, Alex Vreeke, un adolescent, récupère un jeu de plateau, le Jumanji, que son père a trouvé dans le sable en faisant son jogging sur la plage. Vingt ans plus tard, Spencer, Bethany, Martha et Anthony, quatre amis de lycée, sont collés pour différentes raisons et se retrouvent dans la salle d'informatique de l'établissement.

CANAL+

21.10 Moi, moche et méchant 4



Film d'animation - Etats-Unis - 2024

Gru, Lucy et les filles, Margo, Edith et Agnès accueillent le petit dernier de la famille, Gru Junior, qui semble n'avoir qu'une passion : faire tourner son père en bourrique. Mais Gru est confronté à un nouvel ennemi Maxime Le Mal qui, avec l'aide de sa petite amie, la fatale Valentine, va obliger toute la famille à fuir.

RTL9

20.55 Le labyrinthe



Film de science-fiction -

Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2014

Avec Dylan O'Brien, Will Poulter, Kaya Scodelario, Patricia Clarkson

Thomas se réveille dans un ascenseur qui le mène dans un espace vert, encerclé par des murs gigantesques, où vit une communauté de jeunes hommes. Les adolescents apprennent au jeune homme, temporairement amnésique, qu'ils se sont tous retrouvés ici comme lui, enfermés dans un labyrinthe géant, dont les murs se déplacent régulièrement.

Bélier 21-03 au 20-04

En ce moment, les projets ne manquent pas! De plus vos amis vous sollicitent, mais vous avez tellement de travail devant vous. Et c'est fatigant...

Taureau 21-04 au 21-05

En ce moment, la réussite sociale est au centre de vos préoccupations et vous vous en sortez plutôt bien. Faites-en profit pour votre partenariat, ou vos enfants !

Gémeaux 22-05 au 22-06

Depuis quelque temps, les études ou les déplacements en vue de rebondir sont d'actualité. Pourtant, vous hésitez à sortir de chez vous, c'est si sécurisant...

Cancer 22-06 au 22-07

Vous vivez une période où l'argent ou la vie amoureuse deviennent assez préoccupants. Mais cela vous permet de bouger, de faire avancer les choses.

Lion 23-07 au 23-08

Votre partenaire ou vos collaborateurs sont au centre de vos préoccupations. Mais vous y trouvez votre compte puisque vos finances s'améliorent.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous vivez en ce moment une période où le travail ou vos activités vous prennent parfois la tête, et cela peut vous mettre de mauvaise humeur. Allez prendre l'air !

Balance 24-09 au 23-10

En ce moment, vous priviliez l'amour, celui de votre partenaire ou celui de vos enfants. Mais vous préférez les moments d'intimité, dans le calme et le silence.

Scorpion 24-10 au 22-11

Aujourd'hui vous louvoyez entre les joies familiales et les soirées animées entre amis. Du moment que tout le monde y trouve son compte, c'est tout bon !

Sagittaire 23-11 au 21-12

C'est le moment de mettre en valeur votre capacité à communiquer et d'en tirer profit. Avec de l'audace et de la détermination, vous pouvez arriver aux buts fixés.

Capricorne 22-12 au 20-01

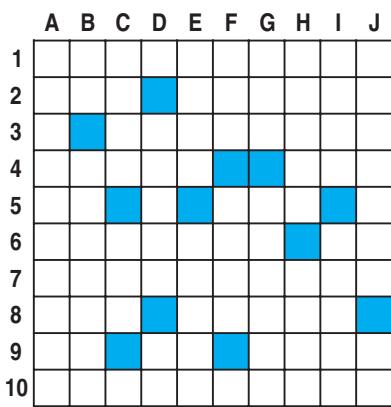
Les acquisitions et les valeurs personnelles prennent beaucoup d'importance à vos yeux en ce moment. Du coup, vous pensez à entreprendre différemment, quitte à vous déplacer s'il le faut.

Verseau 21-01 au 18-02

N'hésitez pas à faire valoir vos capacités et vos talents. D'autant qu'aujourd'hui vous avez le vent en poupe pour faire des affaires. Et de plus, on vous trouve attristant !

Poissons 19-02 au 20-03

Depuis quelques jours, vous avez tendance à vous isoler. Mais attention à ne pas vous replier sur vous-même. Pensez à votre partenaire !



Horizontalement: Verticalmente:

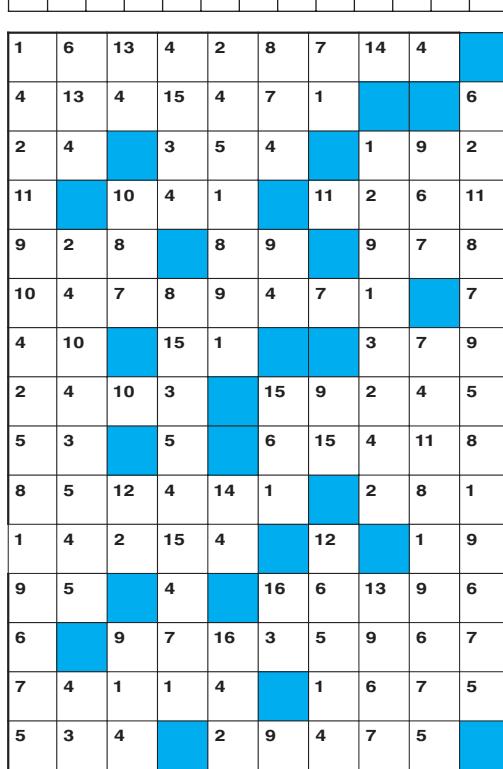
- Sommation.
- Soi disant. Rongée.
- Font le beau.
- Distend. Se trouve.
- Négation. Cours en Alle-magne tributaire du Dollart.
- C'est pas la peine ! Romans.
- Etat de la pensée unique.
- Point de côté. Aboutie.
- En nombre. Donneur d'ordres. Chauds les marrons, chauds !
- Espérances pour ceux qui sont couchés dessus.
- Invétéré. Drame à Fukushima. Sa fée était une squaw ! Choisi au pied levé. Symbole précieux. Mater. Plante gerbante. Volatile. Il est pris, ça va sauter ! Dos à dos. Ficher. Vues. Plaît-il ? Jeu des quatre coins. Radine. Détache. Bouts de gras.



AJOUTER - ANCIENNEMENT - ANGE - ANSE - BEVUE - BOURRASQUE - CAMP - DANGER - DECHEZ - DECOR - DEROUTE - ESSAI - FRATRIE - FRET - FUSER - GENEROSITE - HABITUDE - HALTE - HUMEUR - INEVITABLEMENT -

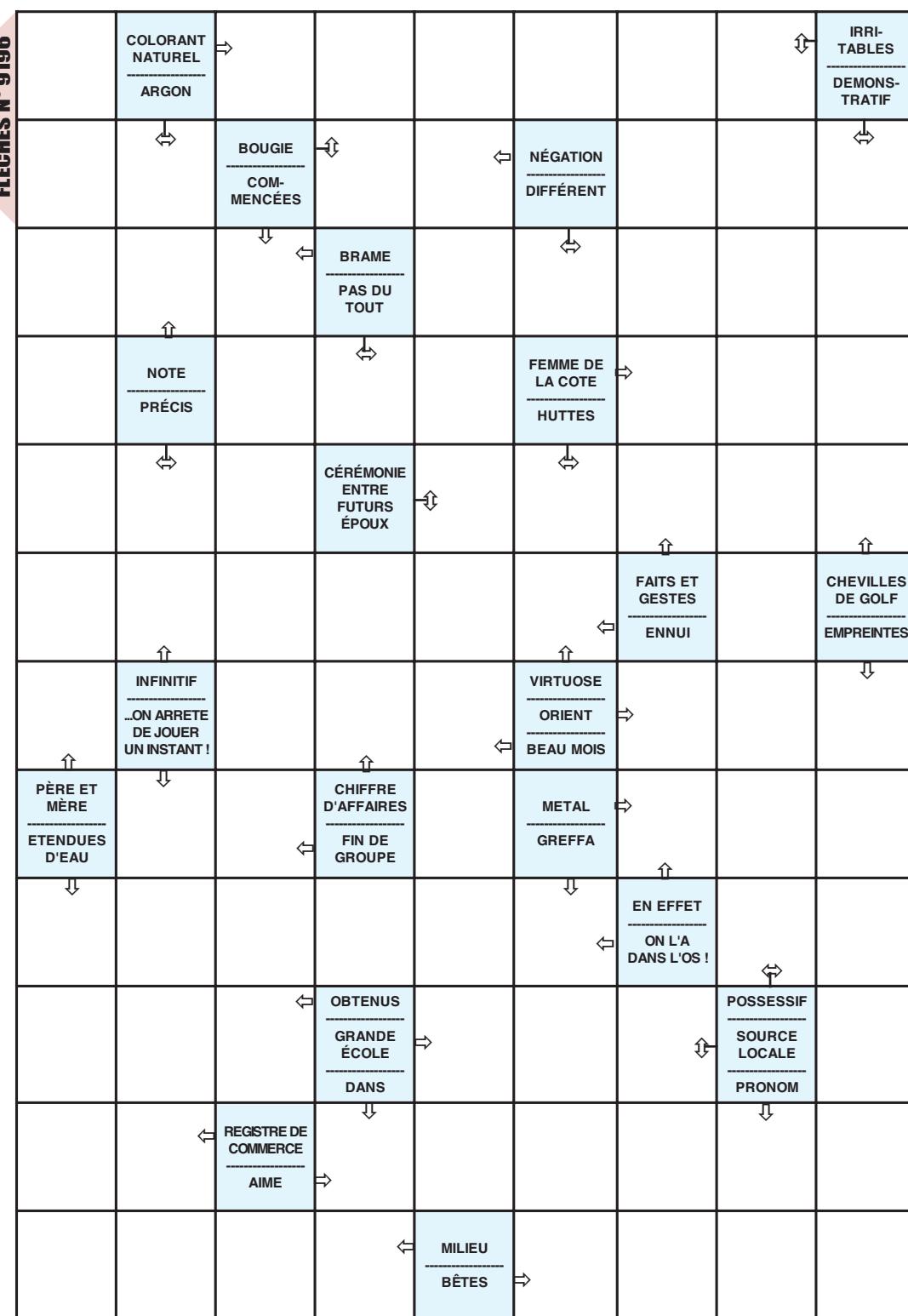
INSCRIPTION - ISSUE - JAMAIS - JOBARDISE - LUTTE - MADAME - MARTIEN - MAUDIRE - MENDIER - MULE - POISSON - QUALITE - RAREMENT - REMEDE - SECTE - SOURCE - TABLE - TAMISER - VENDANGE.

Les 9 lettres restantes composent le tout de la charade suivante : - Mon 1er fait minet, minou... - Mon 2e est une peau de fruit ou de légume. Mon tout, c'est du pain (ou biscotte) râpé ou émietté pour paner.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 9196



SUDOKU N° 2196

8		4	1		5		6	7	4		
	7	5					1	3	7		
							6	8			
								2	8		
									4		
									7		
									5		
									3		
									1		
									4		
									2		
									3		

CODÉS N° 9196



10 ERREURS

P	O	T	D	E	V	I	N	
R	U	E		T	R	A	C	
E		P	O	N	T	V	A	
M		I	M	O	P	I	N	
I		N	I	T	A	C	T	
E		V	A	D	N	E	O	
R		N	S	E	N	E	O	
E		V	I	E	E	E	N	
T		R	P	L	U	I	E	
D		E	V	E	I	N	E	
O		N	U		U	N	I	R
S		T	E	S	T	S		

P	A	I	L	L	A	S	S	O	N
E	L	L	A	S	S	O	N	E	R
R	A	S	S	O	N	E	R	R	E
A	R	S	S	O	N	E	R	R	E
C	R	O	T	A	L	E	S	N	
E	M	U	E	S	S	A	I		
R	E	V	U	R	E	T	A		
E	T	E	T	I	R	E	T		
T	E	R	A	S	S	E	E		
E	R	A	S	S	E	E	E		

P	A	I	L	L
---	---	---	---	---

Un vaste réseau international d'escroquerie démantelé en France



Un vaste réseau criminel international spécialisé dans les escroqueries aux faux investissements et dans le blanchiment d'argent a été démantelé, conduisant à l'interpellation de sept personnes en France, en Israël et en Espagne, a indiqué mercredi la gendarmerie nationale. Cette «opération hors norme» a vu le jour en 2022 après le démarchage frauduleux et pour de très grosses sommes d'un ancien chef d'entreprise français, indique la gendarmerie dans un communiqué. Elle a permis la mise au jour d'un réseau «complexe» et «particulièrement organisé», impliquant des Franco-Israéliens, dont «le cœur» se situait à Tel-Aviv.

Le système de blanchiment des fonds reposait lui sur de nombreuses sociétés fictives en Europe (Portugal, Hongrie, Croatie, Allemagne, Italie) mais aussi en Turquie, Grande-Bretagne, Gibraltar. Les fraudeurs utilisaient des «mules bancaires» et des outils numériques avancés pour masquer leurs activités et faire transiter des millions d'euros, soulignent les enquêteurs.

Nigeria : trois soldats tués dans une attaque jihadiste



Le sommet mondial pour l'action sur l'Intelligence Artificielle, organisé à Paris a été clos mardi par une déclaration commune de soixante pays fondée essentiellement sur les droits de l'homme. La bonne aubaine ainsi perçue devrait en toute logique entrevoir un engagement pris hautement bénéfique dès lors qu'on accorde à l'IA des vertus surhumaines.

Les pouvoirs que l'on endosse de plus en plus à cette intelligence surnaturelle capable d'accompagner les hommes pour pallier à toutes les difficultés parmi les plus ardues qu'ils rencontrent, seraient à croire en ses capacités extraordinaires, une lampe d'Aladin des temps modernes. Son génie est en passe d'être déifié, puisqu'il est maintenant supposé que son pouvoir dépasse celui des hommes.

Le Quotidien D'ORAN

Une soixantaine de pays signent une déclaration sur l'intelligence artificielle



Une soixantaine de pays ont signé mardi une déclaration sur une intelligence artificielle inclusive et durable pour la population et la planète, à l'issue du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA) qui s'est tenu à Paris.

Dans cette déclaration, les signataires sont convenus que le sommet a défini une approche ouverte, multipartite et in-

clusive qui permettra à l'IA d'être fondée sur les droits de l'homme, centrée sur l'être humain, éthique, sûre, sécurisée et digne de confiance.

Ils ont également défini des priorités et lancé des actions concrètes pour promouvoir l'intérêt général et réduire la fracture numérique en accélérant les progrès vers les Objectifs de développement durable

(ODD). Selon la déclaration, les priorités sont les suivantes: promouvoir l'accessibilité de l'IA, veiller à ce que l'IA soit ouverte à tous, inclusive, transparente, éthique, sûre, sécurisée et digne de confiance, innover en matière d'IA, encourager le déploiement de l'IA sur les marchés du travail, et rendre l'IA durable pour les populations et la planète.

Nigeria : trois soldats tués dans une attaque jihadiste

Trois soldats nigérians ont été tués et quatre autres blessés mardi lors d'un raid du groupe jihadiste Boko Haram sur une base militaire dans le nord-est du Nigeria, près de la frontière avec le Cameroun, ont déclaré à l'AFP deux officiers. A l'aube, les assaillants ont pris d'assaut la base militaire du village de Bita, situé dans l'Etat de Borno, et ont ouvert le feu sur les soldats. «Après une violente fusillade, la base du 114e bataillon a été envahie par les terroristes et trois soldats en ont payé le prix», a déclaré l'un des officiers interrogés, souhaitant garder l'anonymat. Quatre autres soldats ont été blessés dans l'attaque, selon un second officier qui fait état du même bilan. Les jihadistes ont emporté deux véhicules militaires blindés et des armes, après avoir mis le feu à deux véhicules, dont un camion résistant aux mines, ont ajouté les deux sources.

RD Congo : au moins 51 personnes tuées par des hommes armés



Au moins 51 personnes ont été tuées par des hommes armés dans le nord-est de la RD Congo, a-t-on indiqué mardi de sources locales et humanitaires. Lundi, des miliciens de la Codéco (Coopérative pour le développement du Congo) «ont tué 51 personnes», en majorité des civils déplacés, dans trois localités voisines situées dans la province de l'Ituri, a déclaré le président de la société civile du territoire de Djugu qui englobe ces localités, Jules Tuba, cité par des médias.

«C'est encore un bilan provisoire car la fouille se poursuit. Il y a 43 cases incendiées et d'autres victimes ont été brûlées dans leurs cases. Il y a une dizaine de blessés», a précisé M. Tuba. Les Casques bleus de la Mission des Nations unies en RDC (Monusco) ont tenté d'intervenir pour empêcher ces tueries, selon ces mêmes sources.

La Russie refuse tout échange de territoires occupés avec l'Ukraine



Le Kremlin a rejeté mercredi tout échange de territoires occupés avec l'Ukraine, après une nouvelle nuit de bombardements à Kiev et en réponse à une proposition en ce sens du président ukrainien, Volodymyr Zelensky.

Face à ces frappes meurtrières sur la capitale ukrainienne, M. Zelensky a martelé que son homologue russe Vladimir Poutine refusait la paix, en pleines tractations sur de possibles pourparlers.

Le président américain Donald Trump a lui salué mardi la libération par la Russie d'un Américain en échange d'un ressortissant russe, y voyant un geste de «bonne volonté» du Kremlin et un pas en direction de la fin à la guerre en Ukraine.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LA PAIX GÉNÉRALISÉE DANS LE MONDE

Mais curieusement, la tendance générale est à une espèce de fixation sur ses aspects négatifs plus que ceux positifs et il est sans doute regrettable que le récent sommet mondial de Paris qui a réuni une centaine de pontes politiques de ce monde se soit plus intéressé aux méfaits de ce grand savant artificiel.

Se préoccuper des droits de l'homme dans un sommet mondial est une œuvre honorable. D'évidence une invention technologique de cette dimension capable de changer le visage du monde n'est pas sans

dangers si son utilisation n'est pas diligentée exclusivement pour le bien-être et la prospérité de tous. D'autres prophéties technologiques d'identiques envergures, dévoyées de leurs utilités bienfaisantes ont produit bien des catastrophes et des malheurs. L'homme a souvent inventé des moyens et des outils fantastiques pour donner à son existence une consistance. Mais régulièrement, ses créations n'ont été que des armes pour se détruire.

Alors, dès que l'Intelligence artificielle est dite capable d'aboutir à l'impossible, il est une impossibilité évidente devant laquelle butent les humains depuis la nuit des temps. Et puisqu'à l'impossible, ils sont indéniablement tenus, ne serait-il pas de bon augure de lui exiger d'établir la recette pour qu'une paix générale s'installe dans le monde entier ?